

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le rendement des sociétés d'assurance, par M. F. Baudhuin. — La situation économique de la Belgique (mars-avril-mai 1936). — Chronique : Équilibre budgétaire aux Indes néerlandaises. — Statistiques.

LE RENDEMENT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

par M. Fernand Baudhuin,

Professeur à l'Université de Louvain.

I. Le rendement des sociétés d'assurance, tel qu'il ressort de la statistique élaborée par la Banque Nationale, offre une anomalie, pour ne pas dire une énigme. D'après le tableau publié régulièrement, le dividende moyen de ce genre d'entreprise est de l'ordre de 20 p. c. Il n'est dépassé que par celui de quelques rubriques peu importantes, et par celui des glaceries.

Sans entrer dans les détails, il apparaît que les dernières rubriques citées appellent des explications qui rendent moins étrange, dès l'abord, le rendement élevé accusé par la statistique. En ce qui concerne les glaceries par exemple, le rendement élevé traduit en ordre principal la conversion des francs-or en francs-papier. Les glaceries avaient donné 8 millions de dividende en 1913; elles en ont donné 51 en 1935. Il faut ajouter par ailleurs que depuis quinze ans, les glaceries ont pu vendre à l'étranger, et en devises appréciées, la plus grande partie de leur production. Elles se sont trouvées dans des conditions de profit tout à fait exceptionnelles.

Rien de tout cela ne peut servir, semble-t-il, à expliquer le rendement élevé des sociétés d'assurance. L'étonnement s'accroît quand on constate que si les sociétés dont il s'agit paraissent dans l'ensemble en brillante situation, il en est cependant un nombre relativement considérable qui enregistrent des pertes. En 1934, on constate que 96 sociétés d'assurance sont en bénéfice, et 27 en perte. En 1935, on rencontre 110 sociétés en bénéfice et 19 en perte. Il y a enfin

régulièrement des sociétés qui doivent liquider ou réduire leur capital. Comment concilier ces faits avec les dividendes plantureux que le groupe se voit servir?

Et voici un autre aspect des mêmes considérations. Des rendements aussi élevés devraient normalement stimuler la concurrence, et faire naître de nouvelles entreprises. Il ne serait d'ailleurs pas nécessaire de constater un rendement de 20 ou même de 10 p. c. pour que cet attrait subsiste. Or, le mouvement de cette rubrique est faible. En 1935, par exemple, on n'enregistre que 9 sociétés nouvelles, alors que la métallurgie donne lieu à la constitution de 20 sociétés, la construction de 30 sociétés, les industries alimentaires de 31 sociétés. Nous négligeons délibérément la rubrique des banques et celle des opérations financières, qui sont trop influencées par les modifications fondamentales apportées à notre système bancaire.

Non seulement la création de sociétés ne semble pas cadrer avec l'attrait qu'offre en apparence ce genre de placement, mais la concurrence étrangère, qui s'exerce si facilement en ce domaine, n'intervient pas pour faire baisser le rendement. Cette concurrence est d'autant plus naturelle que les compagnies d'assurance doivent avoir comme politique de répartir leurs risques dans la plus large mesure possible; il semblerait donc tout indiqué que les sociétés étrangères travaillent activement en Belgique, ce qui doit réduire la marge de profit au strict minimum.

Comment, encore une fois, concilier tout cela avec le

rendement élevé de la rubrique des sociétés d'assurance? C'est la question que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui.

II. Posons tout d'abord les chiffres essentiels, tels

qu'ils apparaissent dans la statistique de la Banque Nationale. Nous remontons cinq années en arrière, ce qui est nécessaire quand il s'agit de sociétés d'assurance qui doivent répartir leurs risques non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Situation et rendement des sociétés d'assurance.

	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé (milliers de francs)	RÉSULTATS NETS		DIVIDENDES (impôts à déduire)	
	Recensées	En gain	En perte		Pertes (milliers de francs)	Bénéfices pertes déduites (milliers de francs)	Total (milliers de francs)	Pour-cent du capital versé
1931	119	108	11	150.433	2.316	44.550	26.455	17,6 %
1932	117	94	23	137.133	2.463	41.668	26.626	19,4 %
1933	123	106	17	135.095	1.526	47.124	27.388	20,3 %
1934	123	96	27	149.650	685	52.840	29.814	19,9 %
1935	129	110	19	147.566	1.912	53.143	30.354	20,6 %

Il importe de remarquer que les années indiquées dans ce tableau ne correspondent pas aux exercices sociaux des entreprises dont il s'agit. Ces chiffres résument les résultats accusés aux bilans parus pendant les années solaires mentionnées au tableau.

Une première constatation ressort de ces données. La rubrique demeure à l'état statique, malgré son rendement élevé. Si le nombre de sociétés recensées passe de 119 à 129 en cinq ans, le capital versé diminue légèrement pendant la même période. Ceci confirme ce qui a été dit plus haut en ce qui concerne le peu d'attrait que ce genre de placement semble comporter, en dépit du rendement élevé de l'ensemble de la rubrique.

En examinant le détail des bilans publiés par les sociétés en cause, un premier élément d'explication apparaît : on voit se créer deux groupes parmi les compagnies d'assurance. Tout d'abord, il y a un groupe de sociétés très anciennes, toutes centenaires ou peu s'en faut; à côté d'elles se trouvent des sociétés d'origine beaucoup plus récente et d'import-

tance moyenne sinon faible. Les premières réalisent des bénéfices considérables, alors que les secondes végètent ou en tout cas n'enregistrent que des bénéfices mesurés. Ceci nous donne la raison pour laquelle les créations de sociétés sont relativement peu nombreuses.

Le tableau que voici montrera en effet que sur les 129 sociétés ayant publié leur bilan en 1935, il y en a huit dont la création se place entre 1819 et 1856, et qui distribuent à elles seules 20 millions de dividendes, soit les deux tiers du total accusé par la rubrique. Les 121 autres sociétés, qui représentent ensemble environ 128 millions de capital, donnent 11.300.000 fr. de dividendes, soit 8,8 p. c. Dès maintenant, nous constatons que le rendement est redevenu normal pour l'immense majorité des sociétés d'assurance, qui doivent rémunérer non seulement le capital versé, mais aussi le capital de garantie non appelé, qui constitue toujours un engagement effectif pour l'actionnaire. Nous pouvons rechercher les causes d'un rendement supérieur, parmi les compagnies plus anciennes.

Résultats des vieilles compagnies d'assurance.

Exercice 1934; dividendes distribués en 1935.

Capital versé (francs)	DÉNOMINATION	Fondation	Dividendes (francs)
1.260.000	Securitas (Incendie)	1819	871.000
4.000.000	Propriétaires Réunis (Incendie).....	1821	2.880.000
1.587.000	Compagnie de Bruxelles (Incendie)	1821	1.336.000
1.500.000	Union Belge (Incendie)	1824	422.000
846.000	Assurances Générales (Incendie)	1830	3.652.000
6.600.000	Assurances Générales (Vie)	1830	6.766.000
400.000	La Belgique (Incendie).....	1855	673.000
2.800.000	Royale Belge (Vie).....	1853	1.860.000
1.200.000	Lloyd Belge (Incendie).....	1856	600.000
Total : 20.193.000			Total : 19.060.000

Ainsi qu'on le voit, le tableau est influencé par la place prépondérante qu'occupe une des compagnies : les *Assurances Générales*, qui distribuent à elles seules 10 millions de dividendes, soit le tiers du total. Si l'on fait abstraction de cette entreprise exceptionnellement prospère, le rendement global de la rubrique tombe de 20 à 14 p. c. Cette localisation des résultats bénéficiaires particulièrement élevés permet d'avancer dans la recherche des causes du rendement anormal signalé tout d'abord.

Les bilans et comptes de profits et pertes des sociétés d'assurance ne sont pas établis selon un type uniforme, si bien que nous ne pouvons nous rendre compte exactement de l'origine des bénéfices pour l'ensemble des sociétés citées plus haut. Il nous est cependant possible de faire l'intéressante constatation que voici.

Six anciennes sociétés d'assurance contre l'incendie publient des comptes suffisamment détaillés pour permettre d'établir l'origine des bénéfices. Ce sont les compagnies *Securitas, Propriétaires Réunis, Compagnie de Bruxelles, Union Belge, Assurances Générales, La Belgique*. On peut voir que l'ensemble de ces compagnies ont touché pour l'année 1934 (bilan publié en 1935) 7.900.000 francs d'intérêts et de revenus divers. Comme elles ont distribué 9.600.000 francs de dividende, il apparaît que la plus grande partie de ce dernier vient soit du portefeuille, soit du domaine que ces entreprises possèdent.

La partie du dividende ayant cette origine représente plus des huit dixièmes du total. En d'autres termes, n'était cet appoint, les compagnies dont il s'agit auraient un dividende représentant non pas 100 p. c. de leur capital ou à peu près, mais seulement 20 p. c. C'est ce que semble rapporter aux actionnaires l'activité strictement professionnelle exercée par ces sociétés.

Nous touchons ainsi à la vérité. En fait, les vieilles compagnies d'assurance exercent une double fonction. Elles sont tout d'abord des sociétés à portefeuille, ou de gestion. Au cours d'une existence parfois centenaire, elles ont pu se constituer un patrimoine par le moyen de prélèvements modérés sur leurs bénéfices. Ce patrimoine était très considérable dès avant la guerre; comme il n'était pas composé uniquement de valeurs à revenu fixe, son importance exprimée en francs a augmenté par suite de la dépréciation monétaire. L'explication que l'on doit admettre pour les sociétés industrielles qui ont simplement traduit en francs-papier un actif payé en francs-or, est valable en grande partie pour les grandes sociétés dont il s'agit. Et ceci achève d'éclairer le problème des petites sociétés de fondation récente. Celles-ci ne pratiquent véritablement que l'assurance. Or, comme le rendement de cette activité est faible, comme d'autre part elles n'ont pas le large acquis et la réputation des anciennes sociétés, on comprend que leur situation demeure médiocre. On s'explique dès lors que l'attrait exercé par le rendement de cette rubrique soit insuffi-

sant pour provoquer la création de nombreuses entreprises nouvelles.

Ce que nous venons de dire s'applique aux sociétés d'assurance contre l'incendie; peut-on l'admettre également pour les compagnies d'assurance sur la vie? Ici, l'examen des comptes de profits et pertes ne nous renseignerait pas avec une exactitude suffisante, car il n'est pas possible de faire une discrimination rigoureuse entre l'actif constituant l'équivalent du capital propre de l'entreprise, et de celui qui appartient aux assurés. Mais l'examen des comptes des compagnies étrangères fait admettre que la position des sociétés faisant l'assurance-vie est très sensiblement celle que nous venons de décrire.

Il existe en Belgique une espèce d'assurance qui fait l'objet d'une statistique minutieusement établie : c'est celle qui a pour objet la réparation des accidents du travail. Le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale publie tous les trois ans un compte rendu détaillé, dont le seul défaut est de paraître avec un trop long retard. Quoi qu'il en soit, nous sommes en possession aujourd'hui du rapport présenté aux Chambres en 1935, et relatif aux exercices 1930, 1931 et 1932.

On sait que la réparation de ces dommages est confiée à deux espèces d'institutions. Il y a tout d'abord les caisses communes, sortes de coopératives sans but lucratif, accordant des ristournes à leurs membres. Ces caisses communes assurent environ 45 p. c. du risque total. A côté d'elles existent des compagnies qui travaillent selon les méthodes habituelles en matière d'assurance. Le rapport dont nous parlons nous apprend que durant l'année 1932, il y avait 49 sociétés, belges ou étrangères, qui se livraient à ce genre d'opérations.

Le relevé comparatif des primes perçues par les sociétés d'assurances à primes fixes, et des charges y afférentes, s'établit de la façon suivante. Dans l'ensemble, on peut voir que cette activité est nettement déficitaire.

	Primes		Sinistres, commissions et frais	
	francs	francs	francs	%
Exercice 1930 ...	196.412.134,—	207.029.880,—	105,30	
Exercice 1931 ...	167.034.412,—	176.014.788,—	105,30	
Exercice 1932 ...	141.235.854,—	154.992.559,—	109,70	

Voici, au surplus, comment se présente le nombre de sociétés respectivement en gain et en perte au cours de ces trois années. Ce tableau donne du reste une image trop favorable des résultats obtenus, car il tient compte notamment des intérêts des fonds placés.

Assurance des accidents du travail.

	Sociétés en gain	Sociétés en perte
1930	33	12
1931	32	14
1932	33	16

La situation telle qu'elle se présente en France est encore plus caractérisée que nous ne l'avons dit à propos de la Belgique. Nous possédons précisément à ce sujet pour la France un tableau qui concerne l'ensemble des principales compagnies d'assurance percevant au moins 50 millions de primes. Nous pouvons ainsi voir, beaucoup mieux encore que précédemment, que les résultats accusés par les grandes compagnies d'assurance françaises viennent avant tout du patrimoine que possèdent ces sociétés et non de leur activité spécifique. Mais ici comme pour la Belgique, nous n'avons de comptes détaillés qu'à propos des entreprises pratiquant les assurances contre les accidents et l'incendie.

Ainsi qu'on le voit aux tableaux reproduits en annexe, le bénéfice vient en général de l'intérêt des placements; un certain nombre de sociétés demeurent même nettement au-dessous de ce niveau. Dans l'ensemble, pour les sociétés pratiquant l'assurance-accidents, l'intérêt des placements a représenté 144 millions, et le bénéfice total n'a atteint que 76 millions. C'est-à-dire que l'assurance contre les accidents proprement dite n'a rien rapporté en 1935, et même qu'elle accusa une perte d'exploitation qui absorba la moitié du produit du patrimoine. Il est vrai que cette année est considérée comme défavorable, et qu'elle inspire des commentaires très pessimistes aux dirigeants des sociétés.

L'assurance contre l'incendie a donné de meilleurs résultats, comme on peut le voir au tableau II de nos annexes. Pour l'ensemble des sociétés françaises ayant émis plus de 50 millions de primes, les revenus des placements se sont élevés à 42 millions en chiffres ronds, qui s'ajoutent à 53 millions de bénéfices d'exploitation, pour former 95 millions de bénéfice global. Par rapport aux primes émises (un milliard), le bénéfice d'exploitation représente 5 p. c.

Ces conditions se rapportent à des sociétés qui sont généralement de création très ancienne. Si l'on prend

les sociétés plus jeunes, on en trouve qui sont en perte globale, ou dont le résultat final est inférieur aux revenus du patrimoine. La situation est donc à peu près la même qu'en Belgique.

Nous plaçant à un autre point de vue, il est intéressant de voir comment les bénéfices se comparent avec les primes touchées par les compagnies d'assurance. Ici encore, nous devons regretter l'absence de standardisation dans les bilans des compagnies belges d'assurance. Nous pouvons cependant, en examinant les comptes de six compagnies anciennes indiquées plus haut, nous faire une idée de la façon dont ces deux données peuvent être comparées. Nous aurons, au surplus, de fortes présomptions que ce tableau doit correspondre à la situation générale, du fait que ces six compagnies ont encaissé en 1934 environ 200 millions de primes d'assurance contre l'incendie, ce qui représente vraisemblablement plus de la moitié du total encaissé en Belgique.

Ces six compagnies ont donc encaissé 200 millions de primes, et accusé 14 millions de bénéfices bruts totaux, ce qui représente 7 p. c. des primes. Les bénéfices bruts que nous venons de citer comprennent les 8 millions, en chiffres ronds, produits par le patrimoine; déduction faite de ces revenus, le bénéfice revient à 6 millions environ, soit 3 p. c. des primes. Quant au dividende, il se monte pour les six compagnies indiquées à 9.600.000 francs, soit 4,8 p. c. des primes, ou 0,8 p. c. si l'on déduit le produit du portefeuille. Sans doute faudrait-il ajouter les bénéfices mis régulièrement en réserve. Mais, même en tenant compte de cet appoint, on n'arrive pas à des pourcentages sensiblement plus élevés. Et les proportions indiquées ici expliquent pourquoi les compagnies récentes ou de faible importance ne peuvent enregistrer des bénéfices très considérables: la moindre aggravation des frais généraux transforme en perte des résultats positifs.

III. Quelques données empruntées aux statistiques étrangères, qui sont plus complètes que les nôtres, achèvent de montrer que c'est réellement dans ces conditions que s'exerce l'activité des compagnies d'assurance. Nous avons déjà du reste cité l'exemple de la France. Voici les chiffres relatifs à l'Angleterre, d'après les statistiques du numéro spécial annuel de *l'Economist* (1).

(1) Numéro du 13 juillet 1935.

Résultats généraux des compagnies d'assurance anglaises.

ANNÉES	Primes encaissées £	Bénéfice d'exploitation £	Pour-cent des primes	Revenus du patrimoine £	Pourcentage du dividende payé par le patrimoine
1930.....	115.000.000	1.996.000	1,7 %	7.320.000	88 %
1931.....	111.000.000	1.730.000	1,6 %	7.083.000	88 %
1932.....	107.000.000	1.292.000	1,2 %	6.835.000	85 %
1933.....	102.000.000	2.339.000	2,3 %	6.507.000	80 %
1934.....	105.000.000	2.800.000	2,7 %	6.524.000	78 %

Ainsi donc, comme on le voit, la part des primes qui passe en dividendes est de l'ordre de 2 ou 3 p. c. Et ici comme en Belgique, on constate que la plus grande partie du dividende servi par les sociétés est fournie par le patrimoine des sociétés d'assurance.

Le tableau reproduit ici est basé sur les résultats des vingt-deux plus importantes des compagnies d'assurance. Une autre statistique, plus complète, et publiée par *The Review* (2), donne pour 1934 le résumé que voici :

Résultats des compagnies d'assurance anglaises en 1934.

	£	Pourcentage des primes
Primes encaissées	123.725.000	—
Bénéfice d'exploitation.....	9.464.000	7,65 %
Revenu du patrimoine.....	8.520.000	6,89 %
TOTAL...	17.984.000	14,54 %
Dividendes, etc.....	11.926.000	9,64 %

Les statistiques relatives aux sociétés d'assurance opérant en Suisse nous offrent une documentation précieuse à beaucoup d'égards. On sait qu'en ce pays la loi a prescrit un contrôle extrêmement sévère, qui nous vaut un rapport annuel bien détaillé. Le dernier exercice passé en revue est celui de l'année 1933.

Nous trouvons notamment dans le rapport du Bureau fédéral des assurances un tableau reproduit en annexe (III) et montrant que dans l'ensemble les dividendes, comparés au capital versé et aux primes, sont d'un import modéré.

Les résultats peu favorables des sociétés coopératives suisses s'expliquent évidemment pour beaucoup d'entre elles par une politique suivie délibérément; on ne peut en tirer aucune conclusion. En ce qui concerne le rapport des dividendes aux primes payées, il convient de noter que la comparaison est basée sur les primes nettes, déduction faite des commissions qui n'entrent pas dans les caisses des sociétés. Si l'on compare les dividendes aux primes brutes payées par les assurés, le pourcentage fléchirait.

Quant au reste, on peut voir que pour quatre compagnies les dividendes représentent, par rapport au capital versé, des pourcentages considérables, compris entre 20 et 44 p. c. Nous avons recherché d'où pouvaient provenir ces rendements extraordinairement élevés, et il nous est apparu qu'on devait les considérer comme provenant en totalité des revenus du portefeuille.

L'Helvetia accuse un bénéfice représentant 25 p. c. du capital versé; mais si elle distribue 500.000 francs

de dividende, elle tire 520.000 francs de son patrimoine. *L'Helvetia-Incendie* a un rendement de 30 p. c., mais elle donne 600.000 francs de dividende, alors qu'elle tire 690.000 francs de son patrimoine. La *Zurich* est dans une situation plus médiocre puisqu'elle distribue 6.597.000 francs, avec des revenus atteignant 11.271.000 francs. La *Winterthur-Accidents* est encore moins bien partagée, car avec 6.785.000 fr. de revenus elle ne répartit que 2.513.000 francs de dividendes. Ce que nous avons dit à propos de la Belgique se vérifie donc en ce qui concerne la Suisse.

Voici par ailleurs comment s'établissent les comptes des sociétés suisses pratiquant les assurances sur la vie. On peut constater par ce tableau que le rendement par rapport au capital investi est de 8 p. c. seulement, alors que ces branches, elles aussi, ont des revenus importants provenant de leurs capitaux propres.

Sociétés d'assurance sur la vie en Suisse. Résultats de 1933.

	Capital versé	Dividende
La Suisse	5.000.000	523.000
La Bâloise	5.000.000	500.000
La Genevoise	2.000.000	225.000
Vita	3.000.000	235.000
Winterthur	2.000.000	—
Union Genève	3.200.000	201.000
Neuchâteloise	1.000.000	—
TOTAL...	21.200.000	1.684.000

Cette liste contient toutes les sociétés d'assurance suisses dont le bilan indique le capital versé. Ici comme en ce qui concerne les sociétés belges, il y a lieu de tenir compte du fait que le capital de garantie mérite lui aussi une certaine rémunération, qui est comprise dans les 8 p. c. indiqués.

IV. Que conclure des données que nous venons de réunir et de publier? C'est que dans son ensemble, la situation des compagnies d'assurance, tout en étant satisfaisante, ne présente pas le caractère exceptionnellement prospère qui semble résulter de la simple comparaison du capital versé et des dividendes servis. Certes, il faut ajouter aux dividendes cités plus haut, un certain pourcentage correspondant aux bénéfices mis en réserve. Mais ceci ne suffit pas à faire modifier la conclusion générale de notre étude. La concurrence sévit dans cette branche comme ailleurs, et rend la vie dure aux entreprises de petite ou de moyenne importance. Les autres ne doivent leurs résultats favorables qu'à l'intervention d'un patrimoine considérable qui leur fait jouer le rôle de sociétés à portefeuille ou de gestion. C'est cette activité qui est de loin la plus intéressante, comme rendement, parmi toutes celles qu'exercent les sociétés dont nous venons de parler.

(2) Numéro du 22 mai 1936.

ANNEXES.

I. — Résultats des principales sociétés d'assurance contre les accidents en France.

Exercice 1935.

DÉNOMINATION	Fondation	Primes émises (en millions)	Revenus des placements (francs)	Résultats globaux (francs)	
Préservatrice.....	1864	337	21.439.000	bénéfice	14.266.000
Prévoyance	1864	131	16.920.000	bénéfice	13.540.000
Soleil	1865	101	9.839.000	bénéfice	2.777.000
Compagnie Générale	1876	50	3.161.000	perte	1.949.000
Urbaine-Seine	1880	329	21.278.000	bénéfice	6.780.000
Patrimoine	1880	69	5.255.000	bénéfice	5.277.000
Secours	1880	100	9.008.000	bénéfice	2.654.000
Providence.....	1881	194	13.422.000	bénéfice	14.803.000
Abeille	1881	202	21.775.000	bénéfice	9.540.000
Paix	1881	105	8.769.000	bénéfice	1.136.000
Nationale.....	1920	143	7.577.000	bénéfice	293.000
Phénix	1920	69	5.514.000	bénéfice	2.012.000
TOTAUX...		1.830	143.957.000		71.129.000

II. — Résultats des principales sociétés d'assurance contre l'incendie en France.

Exercice 1935.

DÉNOMINATION	Fondation	Primes émises (en millions)	Revenus des placements (francs)	Bénéfices globaux (francs)	
Assurances Générales.....	1819	212	5.734.000		12.342.000
Phénix	1819	83	5.534.000		9.313.000
Nationale.....	1820	109	3.486.000		5.435.000
Soleil	1829	98	3.002.000		10.356.000
France	1837	73	2.557.000		8.447.000
Urbaine	1838	125	6.002.000		12.473.000
Providence	1838	69	3.923.000		9.414.000
Aigle	1843	55	2.014.000		5.840.000
Abeille	1857	113	4.034.000		11.517.000
Monde	1864	57	1.880.000		4.780.000
Foncière	1891	53	3.517.000		5.441.000
TOTAUX...		1.047	41.683.000		95.358.000

III. — Dividendes payés par les sociétés d'assurance contre les accidents et les dommages en Suisse (1).

	Dividendes en pour-cent	
	du capital versé (impôts compris)	des primes nettes encaissées
Société suisse pour l'assurance du mobilier (Coop.)	—	—
Compagnie d'assurance l'Helvetia (S. A.)	25	18,7
L'Helvetia-Incendie (S. A.)	30	7,1
La Bâloise-Incendie (S. A.)	7	3,1
La Bâloise-Transports (S. A.)	14	14,2
La Neuchâteloise (S. A.)	5	3,4
La Suisse-Générale (S. A.)	20,9	5,3
Zurich-Accidents (S. A.)	44	6,1
Emmenthalische Mobiliar (Coop.)	—	—
Winterthur-Accidents (S. A.)	20,9	4,3
Société suisse d'assurance contre la grêle (Coop.)	—	—
La Fédérale (S. A.)	15	8,1
Compagnie d'Assurance Nationale suisse (S. A.)	12,5	5,2
Union Suisse (S. A.)	10,5	5,8
Assurance des sociétés suisses de tir (Coop.)	—	—
Helvetia-Accidents (Coop.)	7	0,9
Assurance Mutuelle Vaudoise (Coop.)	—	—
Mutuelle chevaline suisse (Coop.)	—	—
La Générale, Berne (S. A.)	6,3	1,4
Compagnie Européenne (S. A.)	8	22,9
Alpina (S. A.)	5	3,8
Société d'assurance Chevaux et Bétail (Coop.)	—	—
La Défense automobile (S. A.)	—	—
Compagnie d'Assistance C. A. P. (S. A.)	7	0,9
Nouvelle Compagnie d'Assurance (S. A.)	—	—
Union Genève (S. A.)	—	—

(1) Ces sociétés ont la forme coopérative (Coop.) ou anonyme (S. A.).

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Mars-Avril-Mai 1936)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Les deux premiers mois de cette année avaient prolongé l'effervescence de la fin de l'année dernière. Depuis lors, un tassement s'est opéré; les progrès sont arrêtés; la production industrielle enregistre un certain recul. Il est difficile d'en apprécier l'importance avec justesse, car la caractéristique générale est l'irrégularité dans les différentes branches de l'activité.

La recherche des causes est compliquée. La période d'observation est d'ailleurs trop courte pour qu'on en puisse tirer des conclusions valables et durables. Une chose est certaine : le trouble occasionné dans le domaine international au début du mois de mars par l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin et l'accueil fait aux suggestions allemandes ont marqué un arrêt dans le mouvement économique. Mais il s'en faut que l'avance acquise soit perdue. Les chiffres de la production, tels qu'ils apparaissent dans nos statistiques courantes, sont significatifs à cet égard. Ceux des transports restent également favorables. Les statistiques du trafic interne, celles du trafic international et du transit accusent, pour les trois premiers mois de l'année, une amélioration sensible sur celles du premier trimestre de l'année précédente.

Quant au commerce extérieur, bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions positives des données dont nous disposons à ce jour, il reste vrai que l'augmentation du tonnage est importante à l'entrée comme à la sortie, mais la balance est plus déficitaire. Nous renvoyons le lecteur à nos observations antérieures sur cette matière.

La consommation reste stable et accrue par rapport au premier trimestre de 1935. L'allure générale de l'indice de la consommation reste ferme.

Il est difficile de se faire une idée précise quant à l'évolution du chômage, par suite de la refonte à laquelle est soumise la statistique afférente par l'Office national du Placement et du Chômage. Il y a cependant une amélioration continue de la situation. Ce changement est plus sensible pour les chômeurs intermittents que pour les chômeurs complets.

Le marché de l'argent reste sous les mêmes signes : taux en baisse, conjugués avec l'afflux des capitaux inemployés. Ajoutons-y un apport considérable d'argent étranger, notamment français, qui recherche la sécurité et non les placements. Même insuffisance de demande sur le marché des capitaux auquel les

entreprises n'ont recours que dans de faibles mesures. Elles continuent, en effet, à assainir leur situation financière.

* * *

Disons donc, une fois de plus, que le redressement n'est pas achevé. La situation trahit même une certaine lassitude du marché intérieur. Nos débouchés ne se sont pas élargis dans des proportions importantes. Et les problèmes essentiels posés par l'économie belge subsistent. L'industrie aussi bien que l'agriculture doivent s'adapter à la tendance fondamentale des économies nationales, sans négliger les efforts d'expansion mondiale en dehors desquels il nous est impossible de subsister.

La poussée autarcique tend à créer des produits jusque-là importés, à susciter des besoins nouveaux et à réduire les prix de revient aussi bien que les prix de vente. L'effort de conquête des marchés internationaux réclame le perfectionnement de nos produits, leur spécialisation et également la compression des coûts de production. De tout ceci découle un besoin renforcé de rationalisation et d'amélioration technique.

Il est absolument nécessaire que l'industrie belge dirige ses efforts dans l'un comme dans l'autre sens et qu'elle fasse à cet effet tous les sacrifices nécessaires. Elle ne peut, en aucun cas, travailler dans le cadre d'une autonomie renforcée. S'il est vrai que l'avenir semble devoir donner de la vigueur à cette tendance, il n'est pas moins vrai que la crise lui a donné une acuité qu'elle perdra par après. Il est très difficile de savoir en ce moment jusqu'à quel point nous avons perdu de nos débouchés sans espoir de retour. Dans tous les cas, une adaptation des prix poussée plus loin pourra nous mettre en état de concurrencer l'étranger dans les limites laissées par le régime du contingentement.

Depuis des années, le gouvernement aussi bien que de nombreuses industries privées se sont engagés dans cette voie. Il y a de nombreux exemples de rééquipements industriels. Mais il reste énormément à faire.

L'Office de Redressement économique recherche les industries nouvelles à développer en Belgique. Les problèmes essentiels tournent autour de l'éducation et de l'emploi de la main-d'œuvre aussi bien qu'autour de l'organisation technique et scientifique de nos différentes branches industrielles.

A cet égard, beaucoup de petites et moyennes entreprises sont encore fortement arriérées. Dans la fonderie, entre autres, il reste, de nos jours, de très nombreuses usines qui travaillent dans des conditions déplorables, avec des méthodes empiriques. Ceci laisse une marge de déchets formidable et entrave les marchés à l'exportation. Dans bien d'autres milieux, la situation n'est pas meilleure. L'opinion publique n'est pas informée de ce déplorable état de choses parce que les notions du commun sont faussées par l'exemple des grandes entreprises. Il est donc absolument nécessaire d'élargir les cadres scientifiques de tout l'appareil de production, ce qui aurait d'ailleurs comme résultat subséquent, mais très important, une diminution du chômage intellectuel.

Jusqu'ici l'action de l'Office de Redressement économique en vue de l'encouragement des industries nouvelles n'a pas porté de fruits. Au vrai, elle n'a pas eu le temps de mûrir. Son rôle est par ailleurs délicat en cette matière. L'Office ne réalise pas une politique autoritaire. Il étudie les possibilités d'expansion, renforce les lignes de moindre résistance et se défend surtout de stimuler les activités non rentables.

En fait, les particuliers n'ont pas attendu ces encouragements. Nous avons constaté, ici même, ce phénomène si répandu au cours des périodes de repliement économique, d'industries nouvelles et surtout de productions nouvelles dans des entreprises qui tendent à s'adapter aux conditions du marché, caractérisé par la diminution du pouvoir d'achat des masses et la fermeture des débouchés, ce qui pousse tout naturellement à la spécialisation.

Parcourons, à titre récapitulatif, les réalisations essentielles que nos industries principales ont effectuées au cours de ces dernières années.

Dans l'industrie charbonnière, des essais ont été tentés, sans grand succès d'ailleurs, au point de vue de la carbonisation à basse température et de l'hydrogénation de la houille. L'on ne sait trop si les expériences faites en cette matière doivent être encouragées. Elles sont entreprises sur de vastes échelles, un peu partout à l'étranger, et coûtent énormément d'argent. D'autres expériences, portant sur l'utilisation du charbon pur dans les moteurs à explosion, semblent devoir aboutir, à condition qu'elles trouvent les appuis financiers nécessaires.

En sidérurgie, des progrès intéressants ont été faits dans le secteur des aciers spéciaux. Les réalisations de cette nature sont très nombreuses, mais dispersées. La même remarque peut se faire à l'égard des fontes spéciales, qui font aussi de grands progrès dans le pays. Signalons que l'existence de bureaux techniques, qui semblent pouvoir se développer utilement, n'est pas étrangère à ces progrès. L'organisation technique et les transformations de structure ont le champ libre dans ce secteur aussi bien que dans celui de la construction mécanique. La fabrication des instruments de précision devrait être encouragée à cet égard. Dans ce sens, l'on n'a encore fait que peu de choses. La crise et la dépression ont néanmoins déve-

loppé de nombreuses fabrications nouvelles, notamment en articles ménagers, en appareils de chauffage et d'électricité, en appareils frigorifiques et objets mécaniques.

L'industrie chimique fait des progrès divers. Il est évidemment très difficile de désigner ici les véritables fabrications de crise, les progrès faits sous l'influence d'un changement de conjoncture, car, en chimie, les progrès scientifiques sont plus qu'ailleurs ininterrompus et poussent à des transformations incessantes. Il reste cependant que nombre de produits sont fabriqués pour alimenter le marché intérieur en fabrications qui étaient fournies par l'étranger seulement.

Dans l'industrie textile, la transformation est typique puisque aussi bien il lui est impossible de subsister sans conserver un marché extérieur important. Néanmoins, le textile a réussi à faire en grande partie la conquête du marché intérieur. Il a diversifié ses productions et tissé des matières qui nous étaient fournies uniquement par l'étranger. A diverses reprises, nous avons attiré l'attention sur les nouveautés des Flandres et de Verviers.

Lé développement de l'industrie des tapis et celui de la bonneterie sont caractéristiques.

Les carrières et les cimenteries ont fabriqué des pierres reconstituées, des plaques pour revêtements incombustibles, isolants, insonores, imputrescibles. L'industrie de l'asbeste-ciment a fait dans ce domaine des progrès réellement étonnants. L'industrie céramique n'avance pas moins. Tout ceci est en rapport avec l'évolution de la construction et du bâtiment. La céramique belge, qui, après avoir été à la tête du progrès, avait beaucoup perdu par routine, reprend actuellement force et vigueur.

Il y a enfin un secteur où beaucoup a été fait, mais où beaucoup reste à faire : celui des industries alimentaires. Ici, l'initiative privée peut être secondée utilement et avec une efficacité très rapide. Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises les efforts déployés par les pouvoirs publics afin de veiller à la conservation et à la présentation des denrées alimentaires et des produits de l'agriculture. Reste à élargir les méthodes, à intensifier leur application. Enfin, toute l'industrie laitière et fromagère doit encore réaliser de grands progrès avant d'égaliser ses rivales étrangères.

* * *

La situation de l'agriculture continue à s'améliorer.

Avant toute autre chose, il est nécessaire que l'agriculture redevienne rentable ou du moins qu'elle cesse d'être déficitaire. L'expérience de cette dernière année a prouvé qu'en dehors du résultat attribuable à la dévaluation, l'amélioration à laquelle nous avons assisté est due en grande partie à une politique de défense adéquate, pratiquée sans excès cependant et au relèvement des prix sur les marchés mondiaux. Il reste donc que la guérison doit s'achever par le dedans grâce à une adaptation des prix de revient, à une réorganisation des conditions d'exploitation, à une amélioration de nos produits agricoles.

A cet égard, l'agriculture, plus encore que l'industrie, doit être soumise à une politique d'ensemble.

Afin de pouvoir juger à coup sûr des décisions à prendre, aussi bien que pour renseigner les intéressés sur la situation de l'agriculture, le gouvernement a créé un service de statistique et de documentation agricoles. Celui-ci commence à fonctionner. Il est à espérer qu'il soit établi sur des bases saines et qu'il puisse répondre à ses buts par une organisation permettant les recensements rapides et l'obtention de renseignements immédiats et précis.

Nous avons déjà insisté sur la nécessité de l'amélioration de la qualité des produits et nous en parlerons encore souvent dans ce bulletin. L'action entreprise par le gouvernement dans ce sens mérite d'être signalée. Elle est double. D'un côté, elle régularise la qualité des produits admissibles au marché. En forçant le paysan à s'organiser ainsi sur le plan économique, elle pousse à l'amélioration intrinsèque des espèces cultivées et des produits de l'élevage. Ce résultat est à vrai dire dérivé. Mais il est d'une importance capitale. Le but premier est sans contredit de permettre à l'agriculture belge de lutter à armes égales contre la concurrence étrangère, sur le marché intérieur aussi bien qu'à l'étranger.

D'un autre côté, le gouvernement suscite les initiatives et seconde les efforts tendant directement au perfectionnement de nos produits agricoles. Citons particulièrement la création de l'*Office de Propagande en faveur des Produits agricoles*, dont l'objectif est de provoquer une valorisation de ces produits, dans un avenir rapproché. A cette fin, l'Office compte intensifier l'organisation coopérative dans les milieux ruraux.

Ce n'est pas tout. Il faudra, au surplus, organiser l'enseignement agricole, développer et favoriser la recherche scientifique; ensuite réorganiser le crédit agricole; enfin, favoriser les industries agricoles qui, tout en ayant déjà pris de l'extension, ne répondent que de loin aux possibilités d'expansion.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

La situation du marché charbonnier est restée favorable ainsi que l'attestent les chiffres mensuels. Le mieux persistant est prouvé par le retour généralisé à la semaine de travail de six jours et par la décision prise par l'Office national des Charbons d'autoriser, pour le mois d'avril, un accroissement de production de 150.000 tonnes.

Les chiffres communiqués par l'Administration générale des Mines sont satisfaisants. Les stocks diminuent. Au 1^{er} avril, ils étaient de 2.291.530 tonnes contre 2.402.370 tonnes au 1^{er} mars. Pour le premier trimestre 1936, la reprise aux stocks était de 266.000 tonnes contre 768.000 pour le dernier trimestre de 1935. Il était évident qu'en raison de l'élargissement du quantum de production pour le premier trimestre 1936, on n'enregistrerait plus en 1936 des reculs

comparables à ceux observés pendant les derniers mois de 1935.

En catégories domestiques, la demande, après s'être ralentie au début du printemps, s'est redressée par suite de la période exceptionnellement froide et pluvieuse que nous venons de traverser.

En qualités industrielles, la demande a été forte pour certaines catégories, de telle façon que de longs délais de livraison sont nécessaires.

A l'exportation, de nombreuses difficultés subsistent. Depuis le 1^{er} mai est de nouveau entrée en vigueur, en France, à titre provisoire, une nouvelle réduction de 10 p. c. des tonnages dont l'importation est autorisée chez elle. On se rappelle que cette mesure, après avoir été instituée pour le trimestre septembre-novembre 1935, avait été rapportée à partir du 1^{er} décembre dernier. Cette contraction, légère sans doute, est cependant désagréable, car on espérait justement un régime spécial, plus libéral, pour nos exportations à destination des Ardennes françaises. L'industrie ardennaise, établie entre Givet et Sedan, s'alimente surtout en charbons belges, qui n'ont à effectuer par eau qu'un parcours de 60 kilomètres pour être acheminés ensuite aux entreprises qui s'échelonnent le long de la Meuse. Par contre, les charbons du Nord et du Pas-de-Calais doivent effectuer un trajet par fer de 150 à 200 kilomètres, les relations par eau, indirectes et longues, ne présentant pratiquement aucun avantage. Le régime du contingentement, tout en étant corrigé par des tempéraments à cet égard, a entravé l'approvisionnement en combustibles industriels et contribué au maintien de prix excessifs dans les Ardennes.

Le volume de nos exportations vers l'Italie reste satisfaisant. Le chiffre officiel de nos exportations totales de houille, cokes et agglomérés vers ce pays avait atteint 587.000 tonnes en 1935, soit déjà le quintuple environ des dernières années. Il semble que nos ventes en Italie s'accroîtront encore. L'Italie deviendrait ainsi notre meilleur client, immédiatement après la France.

Des négociations sont engagées en vue de régler les prix à l'exportation, et de se mettre d'accord sur une meilleure répartition des zones de destination, entre les quatre pays principaux exportateurs de coke : Allemagne, Grande-Bretagne, Hollande et Belgique. La France joue, en cette matière, un rôle beaucoup plus effacé.

On prévoit également l'entrée dans la convention de la France et de la Pologne.

On espère pouvoir obtenir un relèvement assez important des cotations du coke qui se vend depuis longtemps à des prix peu rémunérateurs sur les marchés d'exportation. Afin d'éviter toute prime à la dissidence, on cherche à régler parallèlement le prix des fines à coke, ou tout au moins à établir un rapport entre le prix du coke et celui des fines.

L'activité continue à régner sur le marché des cokes. La demande est active. Les expéditions restent abondantes. Les livraisons au Congo, au Canada et en

Scandinavie sont devenues courantes. Il faut également tenir compte de la pénurie de coke en Angleterre, où les prix ne cessent de se raffermir.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

Pendant la période sous revue, le marché métallurgique a été très actif, bien qu'il ait été influencé par les perturbations de la politique internationale.

Les besoins à satisfaire sont grands; dans tous les pays, ils sont accentués par les commandes d'armement. C'est pour cette raison que le ralentissement que l'on a parfois constaté, notamment durant la deuxième moitié du mois de mars, n'a pas été plus fort, nonobstant la tension de la politique internationale. Beaucoup attribuent en outre l'afflux de commandes au désir qu'éprouve la consommation de se couvrir avant le relèvement toujours possible des prix fixés par le cartel. Notons également que les ralentissements des commandes dont il est question sont dus en partie à la forte avance du groupe belge, surtout en aciers marchands. Afin de rester dans la limite des quantums prévus, pour le 30 juin prochain, date de la clôture de l'exercice 1935-1936, le bureau centralisateur de ces produits, pour lesquels nous sommes en avance, transmet aux groupes en retard, notamment aux usines françaises, la majeure partie des commandes qui s'y rapportent. Pour l'intérieur, la pénurie relative des nouveaux ordres s'explique par la disparition définitive des commandes en produits soi-disant destinés au marché belge et qui étaient ensuite frauduleusement exportés, et également en raison des achats massifs faits par les grossistes en février-mars, en prévision d'un nouveau relèvement des prix intérieurs.

Ce relèvement — le second — n'a pas eu lieu, le régime des licences à l'exportation ayant été finalement adopté. Ce régime, qui fonctionne depuis le 9 avril, a été choisi par le gouvernement, en partie pour éviter que le cartel ne relève les prix. Il s'agira de savoir s'il ne donnera pas lieu à d'autres inconvénients.

La réglementation vise les produits suivants :

1. Fers à profil spécial laminés à chaud, même cintrés ou percés de trous;
2. Fers battus, étirés ou laminés à chaud, non dénommés ailleurs;
3. Tôles, même ondulées ou découpées à angles droits, non autrement ouvrées inclusivement à 3 millimètres exclusivement;
4. Fils ou verges de fer ou d'acier, même coupés à longueur déterminée :
 - a) Étirés à chaud, bruts, d'une épaisseur de 10 millimètres au maximum;
 - b) Étirés à froid, d'une épaisseur de 5 à 10 millimètres inclusivement et de moins de 5 millimètres jusqu'à 1 millimètre.

L'exportation de ces produits est subordonnée à la production d'une licence. La licence, qui n'est valable

que pour une seule exportation, doit être présentée en même temps que le document de douane couvrant l'exportation.

Par rapport à la vérification douanière, rien n'est modifié quant aux règles et usages suivis jusqu'ici.

Une vérification détaillée doit avoir lieu chaque fois que les agents ont des raisons de croire que la marchandise présentée à l'exportation n'est pas conforme aux indications de la licence produite ou qu'une marchandise présentée sans licence doit être accompagnée de pareil document.

L'action du Cartel international de l'Acier sera prochainement renforcée par l'adhésion complète des Tchécoslovaques et des Autrichiens; on note également un rapprochement de la part de la Hongrie.

A Paris s'est tenue une réunion entre les différents groupes de l'Entente dans le but de poursuivre les négociations pour la constitution du Cartel international des Tôles fines. Cette question intéresse surtout les Anglais, gros exportateurs de ce produit. Jusqu'ici, aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé quant au choix de la période de référence devant servir à l'établissement des quotes, surtout par suite de l'intransigeance du groupe allemand qui a proposé le second semestre 1935, qui lui est particulièrement favorable, alors que les autres groupes proposaient l'année 1934, qui présente des caractères plus normaux. Au cours des derniers entretiens, les exigences allemandes se seraient atténuées.

Le renouvellement du Cartel international du Zinc reste à l'ordre du jour. On sait que l'industrie du zinc est dépourvue d'entente, celle qui existait précédemment ayant été dénoncée en 1934, pour divers motifs : différences irréductibles des prix de revient, politique autarcique de l'Allemagne et de l'Italie qui développent leur production en dehors des règles de l'économie classique, établissement par la Grande-Bretagne d'un droit préférentiel pour le zinc provenant de l'Empire. La Belgique n'a pas grand profit en ce moment à la reconstitution de l'Entente, la dévaluation a réduit son prix de revient. Mais la question se pose autrement pour l'avenir. En attendant, le besoin d'en venir à l'accord ne se fait pas sentir d'une façon pressante, la plupart des gros producteurs réalisent en effet de sérieux bénéfices.

On se souvient des difficultés survenues il y a quelques mois entre les divers groupements nationaux, lorsqu'il fallut faire droit à la demande de relèvement de leur quote-part en fil-machine de la part de deux usines belges qui avaient augmenté sensiblement leur capacité de production. Les groupements étrangers se sont montrés irréductibles à un abaissement de leurs quotes. Le groupe belge a finalement consenti à répartir entre ses membres le sacrifice rendu nécessaire du fait de la production nationale accrue. Le danger de voir dissoudre le cartel pour le fil-machine est de ce fait écarté jusqu'à la fin de l'année, époque de son renouvellement.

Le Cartel international de l'Étain s'est réuni à Paris afin de fixer le contingent de production du

deuxième trimestre 1936. Celui-ci a été ramené de 90 à 85 p. c.

Dans les ateliers de construction, la situation ne s'est pas modifiée. L'inscription de nouvelles commandes importantes pour l'étranger a pour ainsi dire cessé depuis mars. Sur le marché extérieur, la concurrence reste très vive. Nos ateliers de construction ont à lutter surtout contre l'Allemagne qui nous dispute avec succès le débouché de l'Afrique du Sud et qui est protégée par des primes à l'exportation. Déjà, ce régime lui a valu des représailles aux Etats-Unis. Pour l'intérieur, il y a toujours un courant d'ordres assez fourni. Beaucoup d'usines ont des ordres, en matériel roulant entre autres. Mais dans l'ensemble, les perspectives immédiates sont moins bonnes que fin 1935.

Certains journaux ont annoncé une fois de plus la constitution du Cartel international des Wagons, qui grouperait, cette fois-ci, les principaux producteurs du monde entier. La nouvelle ainsi présentée est prématurée. Aucune modification n'est intervenue jusqu'ici. Le seul lien entre les constructeurs européens faisant partie de l'Association internationale des Constructeurs de Matériel roulant est le bureau centralisateur d'information, établi à Paris et qui n'a jamais cessé de fonctionner. Des prises de contact ont eu lieu, depuis tout un temps, afin de rendre vie à l'ancien cartel de 1930, en l'élargissant. Mais on est loin d'avoir abouti. L'entrée de l'Angleterre dans le cartel est la seule voie qui nous reste ouverte pour participer dans une certaine mesure à l'approvisionnement en matériel roulant du vaste marché impérial anglais.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

La vente des ciments a été bonne pendant tout l'hiver, à l'exception du mois de février où elle a presque entièrement cessé par suite des gelées. Depuis mars, les demandes ont augmenté dans des proportions satisfaisantes par suite de l'intention exprimée par le Cartel des ciments d'augmenter le prix de dix francs à la tonne à partir du 1^{er} avril.

L'entente entre les producteurs de chaux hydraulique en poudre, de ciment romain et de ciment Portland artificiel a été signée. Les producteurs de ciment Portland artificiel s'engagent à verser aux chauffourniers ne fabriquant pas de Portland artificiel, une indemnité de 15 francs à la tonne sur la différence entre 250.000 tonnes et le tonnage livré pendant l'année si celui-ci est inférieur au montant susdit. Les fabricants de ciment Portland artificiel produisant du ciment naturel ne touchent rien.

L'accord entre les fabricants de ciment Portland artificiel et de fibro-ciment a été réalisé. Le seul producteur de Portland qui n'avait pas adhéré à l'entente reste intransigeant.

A l'exportation, signalons l'accord signé avec l'Irlande, et qui consacre une forte réduction de nos ventes dans ce pays, les Anglais s'étant réservés

50 p. c. du marché par une entente particulière. Aucun accord n'a pu être réalisé avec la Hollande. Certains de nos producteurs n'en sont d'ailleurs pas partisans. Et l'Entente cimentière belge recule devant les difficultés que susciterait le règlement avec les Hollandais.

Le marché des pavés de porphyre a été favorable jusqu'au mois d'avril. Il s'est approché momentanément des limites de vente en pavés remaniés, mais les commandes en pavés demi-retaillés et en mosaïques sont loin d'atteindre les possibilités de fourniture.

L'absence de synchronisme entre les fournitures de pavés et celles de pierrailles concassées qui sont intimement liées au stade de production a été mentionnée ici à plusieurs reprises. Cette situation ne s'est pas améliorée, sauf en ce qui concerne les échantillons de petites dimensions, dont le prix de revient est grevé fortement du fait qu'on est obligé de reconcasser de gros produits qui se fabriquent forcément, d'où une diminution de la marge bénéficiaire.

L'activité en grès se ralentit; en présence des prix élevés du grès, les acheteurs hollandais essaieraient de le remplacer par la pierre calcaire pour certains travaux.

La briqueterie des environs de Boom a repris son essor depuis la dernière grève, la plus longue qu'on ait connue dans la région du Rupel (18 novembre 1935-9 mars 1936). Pendant la grève, les stocks de briques belges ont été presque entièrement épuisés. Les briques anglaises ont été, depuis lors, expédiées en grandes quantités. La situation resta excellente jusqu'au début du mois de mars. Depuis lors, le marché est redevenu calme; les ventes en Angleterre sont ternes; l'on s'attend cependant à une amélioration des conditions.

Les briqueteries campinoises ont fait d'abondantes fournitures jusqu'au mois de mars. L'exportation vers la Hollande reste encore en dessous des limites de 1934.

Dans le Courtrais, la situation est devenue très favorable après l'alerte du mois de mars. La reprise saisonnière s'est greffée sur les dispositions favorables du marché du bâtiment. La situation financière des briqueteries comme des tuileries a été fortement favorisée par l'élargissement de la marge bénéficiaire.

La question des salaires dans l'industrie briquetière, portée devant une commission paritaire après de longs pourparlers entre délégués patronaux et ouvriers, a été résolue au mois d'avril. Une augmentation de 16,5 p. c. a été consentie. Ce relèvement est supérieur à ceux constatés dans les autres industries. Si les prix actuels des briques ne sont pas maintenus au cours de la prochaine campagne, la Fédération, créée en décembre 1935, poussera les entreprises à renforcer leurs accords dans son sein.

INDUSTRIE DU VERRE.

La situation des verreries s'est améliorée au mois d'avril. La production a légèrement augmenté. L'Union des Verreries mécaniques a ajouté aux divi-

sions en activité celle de Jemappes. Des négociations seraient poursuivies entre l'Union et la S. A. des Verreries Desgain en vue de la reprise de cette dernière. L'on sait que cette ancienne verrerie à bouche avait envisagé la construction d'une installation mécanique et la reprise de la production.

Un arrêté royal publié dans le *Moniteur* du 18 mars accorde satisfaction au groupe des gobeleteries belges pour la réglementation économique de la production et de la consommation. Cet arrêté interdit la mise en activité des moyens de production supplémentaires destinés à la fabrication d'articles de gobeletterie soufflée; énumérés par l'arrêté royal. Ce régime, qui subordonne la mise en marche de toute nouvelle entreprise de gobeletterie soufflée à une autorisation spéciale, est autorisé pour un an.

La situation des gobeleteries est restée stationnaire; les mouvements n'ont pas été très accusés. Certaines usines sont pourvues de stocks assez importants. Dans le bassin de Charleroi, aucun changement n'est à signaler quant au rythme de production. A la lumière de l'expérience acquise depuis le début du fonctionnement du groupement, il apparaît que les cotations établies sont très généralement respectées. Quelques infractions ont toutefois été relevées.

La requête présentée par les producteurs de verre pressé afin de réglementer la production et la distribution a été rejetée par le gouvernement. La demande présentée par les fabricants de flaconnage reste pendante.

LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT.

Les fabricants d'articles en bois, principalement de petits articles, se plaignent chaque jour davantage de la concurrence étrangère dont ils ne parviennent pas à triompher, bien qu'ils réduisent leur prix de revient à l'extrême. Ils souhaitent l'intervention gouvernementale. Mais il manque, pour faire valoir leurs revendications, cette unité de vues que leur donnerait une entente à forme légale. De leur côté, les sphères officielles, tout en étant disposées à secourir la petite industrie menacée, excipent de l'impossibilité de toucher aux traités commerciaux. Il n'est d'ailleurs pas du tout établi qu'une meilleure organisation ne permettrait pas de combattre la concurrence.

Le 13 mai fut décidée la création d'une union professionnelle des scieries de Belgique, afin de coordonner les efforts de la multitude d'organismes existants. Un comité provisoire a été chargé du recrutement des membres. L'on pense bientôt en arriver à une constitution définitive. Le programme de l'Union comporte les points suivants: défense des intérêts professionnels, échanges internationaux, propagande pour le bois du point de vue des scieries, codification des usages et coutumes des bois indigènes et autres; assurances, transports et douanes, consommation, production et répartition.

L'on a attiré l'attention, récemment, sur les ressources offertes par les bois indigènes appelés

« divers » (1), dont les négociants ne font l'acquisition qu'exceptionnellement. Cependant, la multiplicité des applications dont sont susceptibles des essences telles que le saule, le charme, le poirier et le prunier, le bouleau, l'acacia, les rend intéressants non seulement pour le négociant qui se consacrerait à leur étude et à leur emploi, mais encore pour le propriétaire forestier qui pourrait retirer de leur exploitation rationnelle un rendement certain.

Afin de donner de l'essor à l'industrie et au commerce du bois en Belgique, un comité national de propagande en faveur de son utilisation vient d'être constitué. Le commerce de bois tout entier est appelé à donner son concours financier pour favoriser une plus grande utilisation du bois. Un programme a été dressé par une commission de coordination. Il comprend tous les domaines concernant le bois, depuis la sylviculture jusqu'aux usages commerciaux, en passant par le travail et les vidanges en forêt, les recherches chimiques, physiques, mécaniques et microscopiques du bois; le séchage et la conservation, l'assemblage des pièces de bois, l'utilisation des déchets.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

Coton.

Le marché du coton, qui avait été très animé au cours de l'année précédente, entra dans une phase plus calme par après. Cependant, les marchés ont continué leur marche ascendante jusque vers le 24 avril, le mai atteignant 43, le décembre 28 points de hausse depuis le début du mois. Ce n'est qu'après le 25 mai qu'une détente s'est produite, aussi bien pour l'ancienne que pour la nouvelle récolte. La mise sur le marché des premiers cotons du stock gouvernemental américain a mis fin à la pénurie de coton brut. Il en est résulté des cotations plus raisonnables pour les beaux cotons d'ancienne récolte qui se vendaient avec des écarts absolument prohibitifs.

Les prix des cotons égyptiens sont restés très calmes. Ceux des cotons indigènes restent fermes, spécialement ceux des Bengale et des Oomras, surtout par suite des achats du Japon.

L'hésitation enregistrée dans la filature depuis le mois de février s'est confirmée. Le marché a retrouvé une atmosphère de dépression qu'il avait ignorée depuis un an. Les stocks tendent à se reconstituer par suite de la raréfaction des nouvelles affaires. Les prix des filés témoignent chaque jour un peu plus des difficultés rencontrées par la filature pour placer sa production.

A l'exportation, les prix ne sont pas meilleurs et les affaires ont été moyennes ou calmes.

L'activité des tissages s'est ralentie depuis la fin de l'année dernière. La tension internationale ne semble pas être étrangère à cette situation. Le renforcement de l'activité saisonnière s'est manifesté assez tard. L'acheteur s'est longtemps réservé.

(1) *L'Echo des Bois*, 29^e année, n^o 22, 31 mai 1936.

D'une façon générale, le degré d'activité des tissages s'écarte de plus en plus de leur pleine capacité de production. Au mois d'avril, plusieurs usines n'ayant plus en carnet des ordres suffisants, ont préféré arrêter leur production pendant quelques jours, plutôt que de gonfler les stocks. Certains tissages, qui s'étaient maintenus en activité pendant toute la crise, ont chômé pendant assez longtemps.

Les prix deviennent de moins en moins rémunérateurs. La clientèle pose de fortes exigences. Plusieurs tissages ont enregistré des demandes d'amélioration d'ordres qui avaient été donnés à des prix très bas. L'industrie cotonnière gantoise principalement est assez pessimiste.

Laine.

Les cours de la laine sur les marchés d'origine sont restés fermes. La situation est excellente de ce point de vue. On a constaté une réduction des stocks et une diminution de la production, aussi bien en Australie qu'en Nouvelle-Zélande et en Amérique du Sud. L'Afrique du Sud semble être le seul pays dont la production marque une augmentation.

En filature, on a constaté une certaine lenteur des désignations sur contrat au début d'avril. Cette situation s'est améliorée à la fin du mois.

Avec les lavoires et les carbonisages, ce sont actuellement les fabriques qui se plaignent le plus. Elles ont grand-peine à obtenir dans leurs prix de vente le prix à parité des achats de fils. Certaines grosses maisons qui avaient fait, il y a des mois, des achats de matières premières, exercent une influence assez fâcheuse sur les prix. De grandes maisons soumissionnent aux grosses adjudications à des prix qui ne s'expliquent que par l'utilisation des stocks acquis avant la hausse.

Les commandes saisonnières sont arrivées avec un tel retard, au cours d'avril, ou en quantités si minimes, qu'elles n'ont pu empêcher le chômage de bonnes maisons.

En *bonneterie*, la reprise saisonnière n'a pas été brillante. On craint que les détaillants ne puissent servir la consommation par manque de choix. Cependant, les fabricants ont consenti des prix auxquels ils ne pourront plus reconstituer leurs stocks. La revue *Textilis* (8^e année, n^o 6, p. 11) prévoit que le grossiste et le grand détaillant devront admettre bientôt une hausse de 10 à 20 p. c. en conséquence de l'épuisement des contrats des fabricants auprès des filatures.

Lin.

Depuis avril, les cours du lin sont en forte baisse, autant par suite des difficultés politiques internationales que par les ventes faites par les Soviets à des prix en forte baisse. Il apparaît de plus en plus que la politique des Russes est un élément essentiellement perturbateur du marché mondial, car, aux éléments de variation résultant des récoltes irrégulières

s'ajoutent ceux de l'économie dirigée de la Russie sur les désirs de laquelle on n'est pas informé avec précision.

Pour nos producteurs, cela est d'autant plus déplorable que, depuis des années, ils s'adonnent à la culture des lins de basse et moyenne qualité, qui sont en concurrence directe avec les lins russes et baltiques — parce qu'ils n'obtenaient pas des prix suffisants des fibres de qualité.

Malgré tout, l'avenir n'est pas trop sombre. Les stocks ne s'accumulent pas, les ventes continuent. Tout dépend cependant du marché international. Car notre production va bientôt être prête : le rouissage avance.

On signale les mesures prises par les pouvoirs publics afin de venir en aide à la production linière. D'un côté, le projet d'établir un canal amenant l'eau du rouissage de la Lys aux centres producteurs prend corps. Ainsi l'on pourra rouir sur place à Gullegem, Wynkel-Saint-Eloi, Cuerne, Lendeledé, Sainte-Catherine, Hulste et Iseghem. L'installation d'une intercommunale ne tardera guère. De l'autre côté, l'armée montre une certaine tendance à recourir aux tissus de lin du pays. La propagande faite pour conquérir le marché intérieur sera également développée sur une large échelle.

La situation de la branche linière est moins critique que celle de la filature cotonnière. Le courant de commandes, tout en ayant très fortement fléchi, n'est pas complètement arrêté. Grâce aux ordres d'exportation recueillis par les toiliers en avril, pour les armements notamment, la production de la filature est restée étale et les stocks ne présentent pas de sensible augmentation.

On enregistre une baisse sensible des prix. La filature, désirant recevoir de nouveaux ordres, accepterait même des offres en baisse de 5 à 10 francs au paquet. Il semble que le marché ne subisse point le contre-coup favorable de ces propositions. Les filés de lin et d'étoupes de lin ne font que de petites affaires de réassortiment. Dans certains cas, les fils ont baissé de 20 à 25 p. c. en un mois. Ceci, accompagné d'une absence d'ordres en tissage, explique le ralentissement de l'activité.

Jute.

Les cours du jute ont subi des fluctuations assez importantes; ils n'ont cessé de baisser, depuis avril, avec quelques arrêts. Sur la prochaine récolte circulent les bruits les plus contradictoires, selon les tendances de la spéculation. Mais une augmentation probable de la consommation semble devoir pousser à la hausse.

Nous avons déjà souvent insisté sur les difficultés par lesquelles passe l'industrie du jute dans notre pays. Les prix de la matière brute sont si élevés en comparaison de ceux du produit manufacturé, que la marge bénéficiaire est devenue très réduite et parfois négative. L'accroissement brusque de la production aux Indes anglaises a fortement influencé cette situa-

tion. La chute du prix des toiles et des sacs d'emballage est forte.

Cependant, les filatures travaillent à plein rendement; elles ont encore inscrit des ordres à leurs carnets; elles ravitaillent abondamment les tissages et font même un peu d'exportation à des prix plus intéressants qu'en Belgique.

Les tissages, tout en travaillant beaucoup, continuent à se plaindre pour les raisons expliquées plus haut. D'ailleurs, tout en consentant à des prix en forte baisse, ils se heurtent, pour l'exportation, à une âpre concurrence de l'étranger.

Les délégués des tissages ont posé le problème devant la Commission économique interministérielle. Ils lui ont soumis un certain nombre de remèdes dont l'application serait de nature à améliorer la situation: franchises temporaires des sacs, ententes avec le Ministère de la Défense nationale, établissement d'un *modus vivendi* avec l'industrie cimentière.

Soie et rayonne.

La soie naturelle disparaît de plus en plus des qualités courantes, fabriquées en rayonne et acétate, tandis qu'elle reste réservée aux qualités riches. La consommation que les tissages belges font de la soie naturelle n'est pas très élevée. Elle comporte environ 60.000 kg. au cours de 1935, alors que la France par exemple en a consommé 3 millions et les Etats-Unis 30 millions.

Le marché de la rayonne est déprimé depuis le début de l'année. Les grossistes avaient stocké d'assez grandes quantités et vont jusqu'à demander aux fabricants de remettre à plus tard la remise de commandes faites auparavant. La note générale reste peu optimiste. Les circonstances politiques semblent influencer très nettement le marché, surtout celui de l'exportation.

PEAUX ET CUIRS.

Au début de 1935, les milieux compétents espéraient un redressement des prix des matières premières. Cette revalorisation s'est produite. En fin d'année, la plus-value des cuirs et peaux brutes fut en moyenne de 62 p. c. en francs dévalués par rapport à fin 1934. La hausse des cuirs exotiques, exprimée en livres sterling, atteint 22 p. c. Compte tenu de la moins-value de notre monnaie sur le marché international, les cuirs indigènes et exotiques sont à parité. Leurs prix rejoignent les niveaux de 1932-1933.

Le marché du cuir fini et des articles manufacturés a subi une impulsion tout aussi favorable. Les prix de gros se sont raffermis au point d'atteindre en fin d'année une plus-value moyenne de 32 p. c. comparativement aux cours de fin 1934. On a retrouvé ainsi pratiquement le niveau de 1933 (2).

La position technique du marché des cuirs était devenue très robuste au début de l'année. Depuis lors,

(2) Rapport du Conseil d'administration de la Bourse aux Cuirs de Bruxelles, *Bulletin de la Bourse aux Cuirs de Belgique*, LXIV, p. 91.

la fermeté du marché s'est tenue jusqu'au mois de mars, pendant lequel les troubles de la politique internationale ont amené un ralentissement de l'activité. Le marché s'est cependant ressaisi assez rapidement. Les achats ont repris vers le milieu du mois, sans que les transactions sortent d'un calme qui s'est obstiné à persister à travers le mois d'avril. Depuis lors, le marché des cuirs et peaux, sans présenter d'orientation bien définie, n'a pas présenté de faiblesse. Celui des cuirs tannés connaît une activité plus suivie.

Signalons la constitution, au sein du groupement de la tannerie belgo-luxembourgeoise, d'une section du cuir lissé, qui tentera de normaliser le marché du cuir à dessous et de défendre les intérêts des producteurs et des consommateurs avec l'aide de l'industrie de la chaussure.

Le regain d'activité, dont les fabriques de chaussures avaient été gratifiées depuis la dévaluation d'avril 1935, a été contrarié en mars dernier à la suite des bruits de guerre, à tel point que les ouvriers ont chômé à l'époque de Pâques, qui est toujours très animée. La situation est assez paradoxale cette année puisque aussi bien le travail a été intense en janvier-février, après quoi un calme remarquable est survenu contrairement à ce qui se passe en général. La cause principale est l'ensemble des difficultés internationales, jointes à une politique autarcique renforcée dans les pays principaux importateurs de nos produits. L'Angleterre, qui diminue ses achats, est mieux disposée depuis la dévaluation, mais très exigeante sur les prix. On exporte encore en Suisse, mais dans de faibles proportions par suite du contingentement.

Les bonnes maisons de Verviers sont prospères. Le grand risque de ces fabriques est dû au crédit qu'elles font à leur clientèle de grossistes dont la situation financière est souvent très difficile à apprécier. Les fabriques les plus prudentes sont tentées de faire de gros crédits en marchandises à des firmes qui leur passent de grosses commandes, ce qui leur permet de travailler pour le stock en morte-saison.

L'activité fut très réduite à Iseghem, au cours de la saison. Il n'y a pas grande amélioration dans les manufactures, contrairement à ce qui se passe tous les ans à cette saison. Si l'on tient compte du fait que l'industrie locale fabrique presque exclusivement la chaussure de luxe, l'on s'aperçoit que les difficultés internationales exercent une influence considérable sur ce marché.

La situation des corroieries est bonne, bien qu'un ralentissement ait été constaté au début du mois de mars, comme dans les autres secteurs de l'industrie du cuir. La perte du marché italien se fait vivement sentir. Mais les affaires que certaines fabriques de courroies verviétoises traitent avec l'Allemagne sont excellentes.

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

La situation de l'agriculture continue à s'améliorer. Si elle ne donne pas encore satisfaction complète aux milieux intéressés, ceux-ci ne peuvent cependant

méconnaître qu'une détente très notable est survenue. L'écart qui subsiste entre l'index des prix de vente et celui des frais de production est encore important, mais il s'est déjà fort rétréci. Les prix de vente se sont relevés, très inégalement, certes, mais en moyenne d'une façon remarquable, autant par suite des effets de la dévaluation que de redressements survenus sur les marchés internationaux. Les frais de production ont haussé également, mais dans une proportion moindre.

A tout prendre, l'assainissement se poursuit. A l'intérieur, le régime de protection donne lieu à des applications multiples, mais depuis un an surtout celles-ci sont mesurées selon les nécessités de la politique économique générale plutôt que selon les besoins de groupes souvent très limités. L'avenir est plus incertain sur les marchés internationaux, où les bouleversements imprévisibles sont nombreux.

Pour résister à la concurrence, l'impulsion donnée par le gouvernement à l'amélioration de la qualité porte les fruits les meilleurs. Dans ce sens, il reste beaucoup à faire. L'initiative privée, qui s'était déjà qualifiée dans cet ordre d'idées par des entreprises isolées, s'exerce maintenant sur une plus vaste échelle, en collaboration avec le gouvernement.

Signalons au point de vue de l'exportation de produits agricoles et de denrées alimentaires qu'un mouvement intéressant se dessine en vue de l'application du froid. Jusqu'ici, nous étions en retard à cet égard alors que d'autres pays, tels que l'Amérique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont appliqué les méthodes les plus récentes de conservation frigorifique aux transports par mer, ce qui a donné à leurs exportations un développement très grand. Nous nous sommes enfin engagés dans la même voie. Deux malles, l'*Astrida* et le *Joséphine-Charlotte*, sont pourvues d'installations perfectionnées. Ce n'est probablement qu'un début.

* * *

La saison des chicorées est terminée. Elle a été plutôt avantageuse pour les producteurs; les exportateurs n'ont pas eu autant de raisons de contentement. Les mesures prises par le gouvernement au point de vue de la présentation des produits ont agi de façon heureuse sur les prix, surtout en direction de la France. Les exportations totales comportent 51.799.000 kilogrammes, dont 46.379.000 ont été achetés par la France. Les autres acheteurs étrangers restent cantonnés dans des limites très étroites.

La vente des asperges est satisfaisante. A cet égard, les mesures prises par le gouvernement portent également des fruits. Les débouchés intérieurs restent bien disposés et se prêtent encore à de remarquables extensions.

Remarquons que ces résultats incitent le gouvernement et les milieux compétents à veiller de plus en plus à l'amélioration des qualités et à la présentation des produits agricoles et horticoles. Un comité consultatif de propagande vient d'être constitué à cet effet. Il comprend un secrétaire général ainsi que des

délégués des consommateurs et du commerce. Rappelons qu'en matière de chicorées, un délégué contrôle le marché de Paris. On prévoit également l'envoi d'un spécialiste à Berlin afin d'y surveiller le marché des pommes de terre hâtives et des choux-fleurs.

Le marché des pommes de terre a été calme. Au mois de mai, les débouchés intérieurs ont absorbé des commandes intéressantes. L'exportation n'a pas été meilleure. Par suite de la suspension provisoire de la taxe d'importation, le marché est devenu accessible aux produits hollandais, sans que ceux-ci l'aient cependant envahi, par suite de leurs prix élevés. Les marchés hollandais et nord-africain nous sont disputés par la Hollande qui octroie à ses cultivateurs des primes d'exportation. Depuis le 1^{er} mai, l'entrée des tubercules belges est interdite en Angleterre pendant un an, pour tous les produits récoltés dans un rayon de 50 kilomètres des centres où le doryphore a été observé. De ce fait, la vente devient difficile pour les produits flamands et presque impossible pour les produits wallons.

L'industrie horticole belge s'est enrichie d'une initiative heureuse. A Santvliet, au nord d'Anvers, l'on a entrepris la culture de tulipes, qui était considérée jusqu'ici comme une spécialité exclusive de la Hollande. Les premiers essais semblent être concluants. Les terrains choisis sont adéquats à ce genre de culture qui livre des produits dont la Belgique fait une grande consommation. Cette initiative a permis de réduire de plus de 40 p. c. le nombre des chômeurs dans la commune. Signalons que la Belgique n'est pas seule à faire des essais de ce genre. L'Angleterre a également entrepris de vastes cultures de plantes à oignons, notamment de tulipes et de jacinthes. Les premiers résultats de nos cultures ont donné satisfaction. L'on annonce même des expéditions de bulbes vers l'Angleterre et la Scandinavie.

L'arboriculture ne connaît guère une situation brillante. Les expéditions vers l'étranger sont décevantes et les prix ne sont pas très rémunérateurs. Le régime des licences appliqué en France ne laisse subsister aucun avantage. Par contre, le marché intérieur reste satisfaisant. Dans ce secteur, on constate également une tendance à l'amélioration qualitative des plantes afin de s'imposer sur les marchés étrangers et de supplanter la concurrence à l'intérieur.

L'étude de la conservation des fruits va bon train désormais. A l'initiative privée vient de se joindre l'aide des pouvoirs publics. Le Ministre des Finances a consenti à des crédits supplémentaires pour installer un laboratoire d'expériences à Vilvorde, afin d'étudier les meilleurs modes de conservation frigorifique.

L'extension des cultures fruitières, la fermeture progressive des débouchés et l'efficacité de la concurrence étrangère ont amené le gouvernement aussi bien que les producteurs eux-mêmes à organiser la distribution, à soigner la présentation, à assurer une conservation durable et à chercher de nouvelles utilisations.

Actuellement, l'on s'efforce d'adapter la production fruitière en sélectionnant les variétés recherchées par le consommateur. Mais outre les fruits de qualité et de présentation parfaite, il reste des quantités de produits qui, de par leur présentation mauvaise tout en étant de bonne qualité, ne peuvent être vendus comme fruits de table.

Ces fruits doivent être traités industriellement et peuvent être transformés en cidres, en sirops, en vins, en jus et autres dérivés.

Nous avons insisté dans le bulletin spécial de cette année sur les progrès que nos siroperies peuvent espérer. De même, la confiturerie peut encore faire des progrès au point de vue des produits de qualité. La cidrerie mérite l'attention des milieux compétents. Il paraît qu'on songe à la développer en Belgique.

Des catégories de fruits mentionnées ci-dessus, l'on extrait aussi du vin. L'on songe, depuis des années, à intensifier la production de cette boisson, ce qui permettrait de tirer le meilleur parti des groseilles épineuses, des groseilles rouges et blanches, des cassis, des fraises et des cerises de seconde qualité. Cependant, les vins de fruits rencontrent une opposition fondamentale de la part des viticulteurs étrangers. Il est d'ailleurs difficile de faire entrer cette boisson dans les mœurs, d'où elle a disparu graduellement. En effet, la préparation de vins de fruits, qui était une industrie essentiellement domestique et ménagère, a cédé devant la législation fiscale. Les vins de groseilles, de cerises et autres, sont passibles des droits d'accise et de la taxe spéciale auxquels les eaux-de-vie indigènes sont assujetties. Quant aux boissons obtenues par la fermentation naturelle de jus de fruits frais et d'eau, sans addition de sucre, elles ne sont pas passibles des droits d'accise. Néanmoins, les fabricants de semblables boissons doivent souscrire une déclaration de possession et leurs travaux sont assujettis à la surveillance des agents de l'Administration.

Les campagnes qu'on mène en vue d'étendre la consommation de ces vins n'ont pas eu beaucoup de succès jusqu'ici. Les avantages de prix que ces boissons offraient à certains moments comparés aux prix des vins français sont actuellement réduits. En tout état de cause, il y a à cet égard une concurrence telle de la part des vins de raisin, qui ont la tradition et le renom pour eux, que les chances de réussite des vins de fruits sont minimes.

Enfin, le gouvernement a pris la décision, que nous espérons féconde, d'encourager la fabrication des jus de fruits stabilisés, sans eau, sans sucre, sans levure. Ces jus non alcoolisés ont rencontré à l'étranger un succès encourageant. Ils sont considérés comme étant très hygiéniques et conservent le goût du fruit frais. Au cours du mois de mai, le gouvernement a mis un crédit de 50.000 francs à la disposition du Ministre de l'Agriculture pour étudier les moyens d'obtenir ces jus par la fabrication industrielle. Divers groupements de producteurs et de fabricants s'intéressent à

cette affaire qui sera spécialement étudiée à la Station de Chimie et de Physique agricole de l'Etat à Gembloux.

A plusieurs reprises, nous avons insisté sur l'infériorité relative de la qualité de nos produits laitiers. Cette constatation a rencontré certaines critiques de la part de ceux qui, à tort, y ont vu la négation de toute qualité. Nos observations, inspirées uniquement par le souci du progrès, se trouvent vérifiées par les mesures que le gouvernement, d'accord avec les milieux bien informés, ne cesse de prendre afin de relever le niveau moyen des produits en question. Mentionnons à cet égard que la loi relative aux beurres, margarines, graisses préparées et autres matières grasses comestibles est entrée en vigueur depuis le 1^{er} février de cette année. Cette loi, tendant à prévenir et à réprimer la fraude ou la tromperie dans le commerce et à relever la qualité des produits, contient plusieurs dispositions relatives à la teneur obligatoire en graisse butyrique, à l'addition de matières autres que celles qui proviennent des substances dont le beurre procède, à l'identification des marchandises, au mélange désormais prohibé de beurre et de margarine, à l'emballage spécial des beurres artificiels.

De même, le *Moniteur* du 3 mai a publié la loi relative « à la prohibition des succédanés de certains produits laitiers ». Cette loi, si longtemps attendue, interdit désormais la vente de crème artificielle et de tout autre produit alimentaire partiellement ou entièrement constitué de produits destinés à remplacer le lait ou ses produits.

L'industrie du lait et de ses dérivés, notamment des poudres de lait, vient de bénéficier d'une protection attendue depuis bien longtemps. L'importation de ces poudres n'était pas soumise à la perception d'un droit spécial, ce qui mettait l'industrie belge en infériorité et rendait la concurrence impossible.

L'industrie des pâtes alimentaires réclame depuis longtemps une protection qui nous semble justifiée par le régime auquel la France soumet nos produits similaires. Les importations françaises accroissent sans cesse et dépassent largement nos exportations dans ce pays. La raison principale de cet état de choses est le régime douanier appliqué chez nos voisins et chez nous pour un même produit. Le droit d'importation français est trois fois plus élevé que le nôtre. D'où un ensemble de réclamations basées sur la raison qu'il est juste que les produits belges jouissent de la même protection douanière en Belgique que les produits français en France. La dévaluation n'a pas rendu superflue la mesure réclamée auparavant. Au moment de la dévaluation, les usines belges avaient des stocks considérables par suite de la mévente et les grossistes ont voulu s'assurer une très large part de ces stocks vendus aux anciens prix. Ceci a donné l'illusion d'une expansion bien passagère. La situation est actuellement ce qu'elle était en mars 1935.

La production brassicole accuse des progrès inces-

sants par rapport à l'année dernière. Les complications internationales n'ont pas eu sur la brasserie l'influence qu'elles ont eue sur d'autres industries. La progression du mois d'avril est importante, moins cependant que celle des mois précédents. Pour les quatre premiers mois, l'avance des déclarations de matières faites à l'accise atteint près de 6 millions de kilos.

L'on constate une fois de plus par l'évolution suivie de la production de bières, que celle-ci accuse toujours un retard sur les mouvements de la conjoncture; elle n'en ressent les effets qu'avec un décalage marqué. La brasserie, qui n'a d'ailleurs pas été très gravement touchée par la crise, n'a ressenti les effets de celle-ci qu'assez tardivement, mais elle a continué à les subir plus longtemps que d'autres industries.

Parmi les mesures prises au cours de ces derniers mois et destinées à assainir le commerce et l'industrie des produits alimentaires, certaines intéressent la brasserie.

D'abord deux arrêtés royaux publiés par le *Moniteur belge* des 18 et 19 mai et traitant de la préparation des eaux de boisson qui ont pris une grande importance et de leur commerce. Ces textes prévoient des dispositions sévères au point de vue des garanties de salubrité des eaux à embouteiller, gazéifier ou transformer en glace, l'exploitant devant entre autres fournir l'analyse des eaux faite à deux époques de l'année. En ce qui concerne le commerce des eaux, l'emploi des indications pouvant créer confusion sur la provenance, la nature et la composition des eaux est sévèrement interdit. Les dispositions principales de ces arrêtés n'entreront en vigueur que d'ici un an.

Signalons ensuite que la destruction des plantes sauvages qui nuisent à la culture du houblon fait de grands progrès depuis l'année dernière. Plus de 23.000 unités ont été repérées et détruites. Il reste encore beaucoup à faire.

LA PÊCHE MARITIME.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, les quantités suivantes de poisson frais ont été mises en vente à la Minque d'Ostende :

	Produits	Apports
Chalutiers à vapeur	8.230.685	3.367.389
Chaloupes à moteur.....	23.383.445	5.951.961
Divers	69.715	23.450
Poissons de provenance étrangère.	33.749	9.002
Total des cinq premiers mois de 1936.....	31.717.594	9.351.802
En plus par rapport aux quatre premiers mois de 1935.....	5.041.719	1.549.808

L'accroissement de la production intérieure reste constant; la consommation augmente.

Les indices restent favorables au cours de la période sous revue.

La flottille de pêche dans les centres ostendais se développe; les armateurs s'efforcent d'assurer l'approvisionnement régulier, abondant et varié, ce pour-

quoi ils ont dû s'adapter vu que, par suite du contingentement, des catégories de poissons autrefois fournies par l'étranger ne le sont plus aussi facilement.

La flottille de pêche d'Ostende comprenait au 31 décembre 1935 :

	Nombre d'unités	
	inscrites	en service
Chalutiers à vapeur	22	16
Chaloupes à moteur :		
de plus de 25 tonnes.....	98	219
de moins de 25 tonnes	139	
Canots non ou mi-pontés :		
à moteur	16	18
sans moteur	5	
	280	253

En 1935, la flottille s'est accrue d'un chalutier à vapeur et de deux chalutiers à moteur de plus de 25 tonnes. Par contre, les chaloupes à moteur de moins de 25 tonnes diminuent de 17 unités et les embarcations non ou mi-pontées de 7 unités.

Depuis près d'un an, les chantiers de construction navale ont fait preuve d'une activité de bon aloi. Ceux établis à Ostende ont livré au cours de l'année 3 chalutiers en acier de plus de 25 tonnes et 5 chaloupes en bois. Des chantiers de la région anversoise ont livré durant la même période trois nouvelles unités à la flottille ostendaise.

Au port de pêche d'Ostende, les travaux de construction d'une nouvelle écluse, destinée à remplacer l'écluse actuelle défectueuse, ont été commencés au cours de cette année. L'achèvement de ces travaux est prévu pour le mois de juin 1936.

Il a également été décidé d'agrandir le nouveau bassin à flot du port de pêche en vue d'y transférer les chantiers de construction de chaloupes installés jusqu'ici au troisième bassin qui sera désaffecté.

Nombreuses sont les constructions à usage industriel qui ont été érigées aux abords des nouveaux bassins.

Parmi les industries connexes à la pêche, celles qui pouvoient à l'équipement et aux besoins de la flottille sont restées florissantes à Ostende.

Les chantiers de construction maritime ont vu reprendre leur activité. La plus importante de ces firmes qui occupe de 225 à 250 ouvriers, les Chantiers Béliard, Crighton & Co; a livré en 1935 sept unités nouvelles, dont trois pour des armateurs belges et quatre pour les armements français. Toutes ces unités sont en acier, propulsées par moteur à combustion interne, développant en service normal de 240 à 300 HP. La construction d'une unité de ce type procure aux ouvriers environ 5.000 journées de travail.

Un nouveau chantier a été ouvert au début de l'année 1935 par la firme Seghers & Fils. La première unité a été lancée récemment. En fin d'année, ce chantier occupait près de cent ouvriers.

CHRONIQUE

Equilibre budgétaire aux Indes néerlandaises. — En ouvrant pour la dernière fois la session ordinaire au Conseil du Peuple, le Gouverneur général des Indes néerlandaises, M. le chevalier de Jonghe, a passé en revue les efforts accomplis depuis six ans notamment dans le domaine de l'équilibre budgétaire.

Une vaste politique d'économie a été inaugurée dans toutes les sphères de l'administration et à tous les échelons. Elle a été poursuivie courageusement et avec énergie. Elle a comporté des suppressions d'emplois, des réductions importantes de traitements portant sur une moyenne de plus de 30 p. c., des réorganisations administratives produisant de véritables économies, et enfin des conversions d'emprunts. En tout, en moins de six ans, les dépenses ordinaires ont été réduites de 530 millions de florins à moins de

300 millions, soit plus de 4 milliards 500 millions de francs belges.

Signalons que parmi les impôts coloniaux plus ou moins récemment introduits dans les Indes, figurent des droits de sortie. Sur le caoutchouc, les droits n'avaient été établis l'an passé que pour le caoutchouc produit dans les plantations. Ils ont été étendus cette année au caoutchouc produit par les indigènes.

Etant donné que la fiscalité coloniale dispose d'une matière imposable beaucoup moins large que la richesse très diversifiée de nos vieux pays, les droits de sortie sur les matières premières peuvent se justifier à la condition d'être appliqués avec sagacité et mesure.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

L'intention manifestée par le Gouvernement français de maintenir la devise française à sa parité-or actuelle, a été suivie d'une amélioration sensible du change sur Paris sur la plupart des marchés. Le cours entre Bruxelles et Paris est remonté progressivement de 38,9325 à 39,07. Cette hausse a été accompagnée de celle du florin de 399,87 à 400,78 et du relèvement parallèle du franc suisse de 191,38 à 192,69. Les niveaux atteints ont mis fin aux conversions contre or qui se pratiquaient depuis près de trois mois en ces devises au profit de notre place. A considérer la tendance générale du marché, il paraît vraisemblable que cette avance s'accroîtra.

Dans le groupe des devises anglo-saxonnes, le dollar accuse un léger progrès de 5,91 5/8 à 5,92 1/8. La livre sterling a, par contre, subi des écarts de cours assez sensibles. De 29,66 1/4, cours coté le 9 juin dernier, elle se porta à 29,80 1/4, puis glissa à 29,75, ensuite à 29,64 1/8 pour revenir finalement à 29,75 1/4. Les couronnes scandinaves ont suivi la courbe du sterling : le Stockholm vaut actuellement 153 3/8, l'Oslo 149,825, le Copenhague 132,85, venant de 152,90, 148,90 et 132,40 il y a quinze jours. Le reichsmark a eu un marché régulièrement actif entre 238,13 et 238,50. La peseta a été cotée successivement 80,70, 80,65, 80,75 et 80,80, cours qui n'ont donné lieu à aucune transaction du fait que toutes les sommes dues dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise à l'Espagne sont obligatoirement versées en compte *clearing*. Le cours de la lire italienne établi d'après la cote du belga à Milan pour les besoins de l'accord de paiement belgo-italien a été fixé à 46,511628 du 9 au 24 juin et le 25 juin à 46,565774. La couronne tchécoslovaque s'est raffermie de 24,53 à 24,60. Le change sur Montréal a pivoté autour de 5,91. Le zloty a été l'objet de quelques transactions entre 111,37 1/2 et 112,40, cours extrêmes de la quinzaine. Le cours coté pour le leu roumain, à savoir 4,37, n'a donné lieu à aucun marché.

L'amélioration qui s'est produite dans la tendance du franc français au comptant s'est étendue au marché du terme. Le déport a reculé de 3,20 belgas à 1,80 belga, pour trois mois, et de 1,65 à 0,40 belga pour un mois. La livre sterling livrable à trois mois a valu en moyenne 8 centièmes de belga de moins qu'au comptant. Du fait de l'afflux constant de capitaux vers notre marché depuis le début du mois d'avril, et qui s'est prolongé jusqu'à ces jours derniers, les trésoreries sont toujours largement pourvues de disponibilités qu'il est pratiquement impossible d'utiliser.

L'escompte a été négocié hors banque entre 1 et 1 3/8 p. c.

Le 25 juin 1936.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Ainsi que le fait apparaître le tableau comparatif ci-dessous des cotations pratiquées les 22 et 2 juin 1936, le marché des valeurs a revenu variable reste

irrégulier. Les écarts cependant sont de minime importance.

De son côté, le marché des rentes conserve une grande fermeté qui se traduit par une nouvelle hausse des cours.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série se répète à 79,50; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 97,75-97,45; 4 p. c. Dette Belge 2^e série, 97,80-97,50; Bons du Trésor 3 1/2 p. c. 1932, 106,55-106,50; Emprunt belge à lots 4 p. c. 1932, 563-554; Emprunt belge à lots 4 p. c. 1933, 1107-1102; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 253,50-250,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 267-263,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 539-537.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6875-6600; Banque Belge d'Afrique, 407,50-405; Banque du Congo Belge, 1220-1160; Banque Nationale de Belgique, 1810-1800; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2370-2300; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 395-402,50; Brufina, 870-915; part sociale Chimique et Industrielle de Belgique, 1440-1475; part de réserve Société Générale de Belgique, 3825-3875; Union des Industries, 475-497,50.

Aux **entreprises mobilières, immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 9500-9725; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine se répète à 3900; action de capital Madrid Palace Hôtel, 1500-1650.

Aux **chemins de fer et transports par eau** : action privilégiée 4 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges, 501-496; action de capital Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 570-555; action privilégiée Chemins de fer du Katanga, 805-797,50; action de capital Chemins de fer du Kivu, 957,50-950; action privilégiée Vicinaux du Congo, 500-482,50; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5850-5950; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 1335-1335; action de jouissance Welkenraedt, 20300-20950.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Bruxellois se répète à 5400; part sociale Caire, 377,50-390; action de dividende Pays de Charleroi, 890-910; part sociale Vicinaux Hollandais, 226-225.

Aux **tramways et électricité (trusts)** : part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 757,50-770; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 582,50-577,50; action de capital Electrobél se répète à 2205; part de fondateur Electroraïl, 3360-3350; action privilégiée Engetra, 1145-1130; Tientsin, 2710-2635; action ordinaire Sofina se répète à 10600.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : part sociale Bruxelloise du Gaz, 1645-1635; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 2985-3190; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8475-8700; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3150-3250; action de dividende Electricité de l'Escaut, 5225-5380; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6900-7025; part de fondateur Electricité de

Seraing et Extensions se répète à 5325; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9700-9900.

Aux industries métallurgiques : Aciéries de Haine-Saint-Pierre et Lesquin, 1440-1575; action de capital Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, 482,50-480; Cockerill, 710-702,50; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1565-1575; Fabrique Nationale Armes de Guerre, 467,50-485; part sociale La Fontainoise, 3170-3030; Forges de la Providence, 13400-13875; Métallurgique Espérance-Longdoz se répète à 3490; Usines et Fonderies Baume-Marpent, 6625-6850.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 3550-3560; part sociale Bonne-Espérance à Lambusart, 2050-2095; Bonnier, 5380-5420; part sociale Centre de Jumet, 5350-5625; Gouffre, 10000-10450; Mariemont-Bascoup, 5575-5225; Maurage, 7300-7750; Nord de Gilly, 8975-9075; Sacré-Madame, 4790-4770; Wéristier, 4675-4700.

Aux zincs, plombs et mines : action de jouissance Métallurgique de Boom, 200-225; 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 340-362,50; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 612,50-615; part sociale Métallurgique de Prayon, 1205-1200; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 1700-1870.

Aux glaciers : Auvelais, 25750-26500; Charleroi, 5300-5350; Moustier-sur-Sambre, 13125-13100; Saint-Roch, 22900-23475.

Aux verreries : action de capital Gilly, 166-165; Hamendes, 272,50-280; Mariemont, 545-550.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 5875-5590; part sociale Cimenteries et Briqueteries Réunies, 605-557,50; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 1245-1220.

Aux industries textiles et soieries : Baertsoen et Buysse, 895-905; part sociale Ensivaloise, 1885-1900; action de dividende Etablissement Américain Gratry, 4200-3800; La Lainière à Verviers, 990-955; Linière La Lys, 7150-7675; Union Cotonnière, 917,50-957,50.

Aux produits chimiques : part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1685-1665; Laeken, 2740-2720; Oxhydrique Internationale, 487,50-485; action de capital Sidac, 1200-1235; Vedrin série B, 990-1000.

Aux entreprises coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3800-3550; action de capital Géomines, 537,50-550; action privilégiée Katanga, 34500-33225; action ordinaire idem, 32375-31900; action privilégiée Kilo-Moto, 1640-1595; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2985-2940; action de capital Ciments du Katanga se répète à 1015; Trabeka, 1210-1165; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 2175-2005; Synkin, 687,50-682,50.

Aux plantations : part de fondateur Hallet, 3125-3025; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1295-1205; action de capital Selangor, 392,50-387,50; part sociale Telok-Dalam, 122-114.

A l'alimentation : Glacières de Bruxelles, 2000-2040; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 1990-2020; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9100-9125.

Aux brasseries : de Haecht, 2150-2110; de Koekelberg, 3025-2880; du Lion, 1895-1855.

Aux industries diverses : part de fondateur Etablissements André de Vriendt, 1490-1510; Bougies de la Cour, 1180-1185; part sociale Couperie Belge-Américaine, 1425-1330; part sociale Englebert, 1660-1695; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 5150-5175.

Aux actions étrangères : Molinos Rio Plata, 2125-2030; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 131000-125750; Chade séries A, B, C, 10450-10875; Sévillane d'Electricité, 1150-1180; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 1650-1655; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 9875-9025; Electricité de Paris, 12850-12500; Métropolitain de Paris, 1600-1595; Eaux d'Arnhem, 4300-4350; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4975-4690; action de capital Huileries de Deli, 4825-4750.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas se répète à 1470; Barcelona Traction, 310-306,25; Brazilian Traction, 383,50-368,75; Chade, 2040-2110; Electrobél, 2220-2110; Héliopolis, 1465-1475; Limbourg-Meuse, 1030-1020; Pétrifina, 622,50-645; Rand Mines, 1410-1370; Rio Tinto, 1890-2170; Royal Dutch, 5460-5580; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3010-2935.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 juin 1936.....	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
8 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
9 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
10 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
11 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
12 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
13 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
15 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
16 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
17 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
18 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
19 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
20 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 20 juin 1936 :									
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,48	—	1,80	1,90	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	2,75	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,25	2,50	3,—	3,25	—	—
<i>Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1934.....	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1935.....	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Mars	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,75	1,97	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,70	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,63	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre.....	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,50	1,51	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
6 juin 1936	D 0,0375	—	D 2,—	—	—	pair	D 4,60	—
8 —	D 0,0350	D 0,030	D 1,70	—	—	pair	D 4,40	—
9 —	D 0,0375	D 0,0325	D 2,—	D 1,80	—	D 0,0005	D 4,60	—
10 —	D 0,0375	D 0,0325	D 2,—	—	—	D 0,0010	D 4,60	—
11 —	D 0,0350	D 0,0300	D 1,80	D 1,70	—	D 0,0010	D 3,60	—
12 —	D 0,0375	D 0,0350	—	D 1,70	—	D 0,0010	—	D 3,20
13 —	D 0,0375	D 0,0325	D 1,75	D 1,65	D 0,0025	D 0,0015	D 3,60	—
15 —	D 0,0375	D 0,0350	D 1,65	—	D 0,002	—	D 3,40	—
16 —	D 0,0370	D 0,0350	D 1,65	—	D 0,002	D 0,0005	D 3,40	—
17 —	D 0,0350	—	D 1,60	—	D 0,002	D 0,0010	D 3,40	—
18 —	D 0,0375	—	D 1,35	—	D 0,001	pair	D 3,40	—
19 —	D 0,0300	D 0,0275	D 1,175	—	D 0,002	—	D 3,40	—
20 —	D 0,0300	D 0,0250	D 1,—	—	D 0,001	pair	D 3,—	—
à 3 mois :								
6 juin 1936	D 0,0900	D 0,080	D 3,60	—	—	pair	D 10,60	D 10,20
8 —	D 0,0750	D 0,070	D 3,—	—	—	D 0,0005	D 10,40	—
9 —	D 0,0825	D 0,075	—	D 3,20	—	D 0,0005	D 10,40	D 9,60
10 —	D 0,0850	D 0,080	D 3,40	D 3,20	D 0,003	D 0,0020	D 10,—	—
11 —	D 0,0875	—	D 3,15	—	D 0,004	D 0,0020	D 10,—	D 9,40
12 —	D 0,1000	D 0,095	D 3,20	D 3,10	—	D 0,0040	D 10,40	D 9,40
13 —	D 0,0950	D 0,090	D 3,60	D 3,40	D 0,0065	D 0,0050	D 10,50	D 9,80
15 —	D 0,0975	D 0,0925	D 3,20	D 3,15	D 0,0060	—	D 10,—	—
16 —	D 0,0950	D 0,0925	D 3,15	—	D 0,0025	—	D 9,60	—
17 —	D 0,1125	D 0,1050	D 3,15	D 3,10	D 0,0025	D 0,0015	—	D 9,60
18 —	D 0,1150	D 0,1100	D 3,10	—	D 0,0025	D 0,0015	D 9,60	—
19 —	D 0,1000	—	D 3,025	—	D 0,0020	—	D 9,20	—
20 —	D 0,0825	D 0,075	D 2,60	—	D 0,0010	pair	D 8,60	—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois)</i>								
1934	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0075
1935	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	R 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861
1935 Mars	R 0,6264	R 0,5612	R 0,7412	R 0,6304	R 0,1270	R 0,1130	R 7,6830	R 6,8714
Avril	D 0,1469	D 0,1220	D 0,4850	D 0,4655	D 0,0252	D 0,0247	D 13,2570	D 12,4047
Mai	D 0,2546	D 0,2381	D 1,1971	D 1,1212	D 0,0429	D 0,0363	D 13,7650	D 12,7220
Juin	D 0,2609	D 0,2520	D 1,5975	D 1,4546	D 0,0327	D 0,0268	D 12,9400	D 12,6700
Juillet	D 0,1660	D 0,1620	D 1,1640	D 1,1310	D 0,0167	D 0,0105	D 11,5440	D 11,9500
Août	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0068	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre	D 0,1077	D 0,0997	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930
Décembre	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760
1936 Janvier	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500
Février	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150
Mars	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690
Avril	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950
Mai	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 belgas	PARIS 100 fr. = 39,135 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,5083 b.	GENÈVE 100 fr. = 192,736 b.	MADRID 100 P. = 192,736 b.	ITALIE (1) 100 lires = 52,5726 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST (2) 100 lei = 5,9748 b.
8 juin 1936	29,48	38,97625	5,91	400,02	191,38	80,70	46,511628	152,—	148,05	131,60	24,53	5,89875	238,45	111,60	4,37
9 —	29,6625	38,9475	5,91625	399,73	191,21	80,70	46,511628	152,90	148,90	132,40	24,53	5,90125	238,28	111,80	4,37
10 —	29,7050	38,9625	5,9185	399,98	191,35	80,70	46,511628	153,15	149,225	132,575	24,53	5,90	238,30	111,75	4,37
11 —	29,7075	38,96	5,9185	399,97	191,45	80,70	46,511628	153,20	149,35	132,60	24,47	5,91	238,30	112,—	4,37
12 —	29,75	38,93875	5,9150	399,73	191,04	80,65	46,511628	153,38	149,475	132,775	24,50	5,91	238,13	112,30	4,37
15 —	29,7325	38,93875	5,9145	399,95	191,16	80,65	46,511628	153,375	149,39	132,775	24,50	5,91	238,30	112,—	4,37
16 —	29,8025	38,94	5,915	399,82	191,19	80,65	46,511628	153,625	149,70	133,075	24,50	5,9125	238,30	112,40	4,37
17 —	29,76375	38,94125	5,915	399,80	191,18	80,65	46,511628	153,40	149,575	132,875	24,50	5,91	238,20	112,—	4,37
18 —	29,75	38,9425	5,916	399,865	191,30	80,65	46,511628	153,40	149,45	132,50	24,50	5,91	238,19	112,—	4,37
19 —	29,755	38,9325	5,9145	399,87	191,38	80,65	46,511628	153,35	149,425	132,90	24,50	5,905	238,25	111,75	4,37

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.
 (2) Sans affaires.

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)				
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume			Alimentation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or	(2) (3)				
1934	plus haut	733	733	665	684	695	100	—	152	181	
	plus bas	676	696	622	636	653	94	—	133	167	
	moyenne	696	707	636	653	666	96	—	144	174	
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187	
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164	
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175	
1935	Mars	644	664	587	606	621	89	—	131	164	
	Avril	655	673	600	617	629	—	65	134	167	
	Mai	661	681	613	626	638	—	66	136	168	
	Juin	673	691	622	635	649	—	67	141	172	
	Juillet	675	696	626	642	654	—	68	143	174	
	Août	685	701	633	649	662	—	69	147	176	
	Septembre	695	714	646	663	670	—	70	155	181	
	Octobre	708	727	657	674	684	—	71	160	185	
	Novembre	714	731	665	682	689	—	71	164	187	
	Décembre	705	727	661	676	684	—	71	161	186	
	1936	Janvier	710	731	662	678	685	—	71	162	186
		Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
Mars		703	725	653	673	678	—	70	157	183	
Avril		703	726	652	670	677	—	70	155	182	
Mai		702	721	647	665	674	—	70	151	179	

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamti) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2) (3)							
1934	plus haut	484	70	105	101	78	388	80	
	plus bas	466	67	102	96	72	344	76	
	moyenne	473	68	104	98	75	366	78	
1935	plus haut	582	84	91	103	81	357	78	
	plus bas	464	67	87	101	79	334	73	
	moyenne	537	77	89	102	80	347	76	
1935	Mars	464	67	87	101	79	344	75	
	Avril	531	—	87	101	80	346	76	
	Mai	552	—	88	101	80	353	75	
	Juin	555	—	88	101	80	344	75	
	Juillet	553	—	88	102	79	334	74	
	Août	552	—	88	102	80	343	73	
	Septembre	560	—	90	102	81	345	75	
	Octobre	574	—	91	103	80	350	78	
	Novembre	582	—	91	103	81	353	78	
	Décembre	579	—	91	103	81	357	78	
	1936	Janvier	581	—	92	104	81	364	77
		Février	582	—	92	104	81	377	77
Mars		578	—	92	104	80	379	76	
Avril		574	—	92	104	—	374	75	
Mai		569	—	92	—	—	377	—	

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1923.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES															CONSOMMATION DE TABAC.					
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).															(Fabrication et importation.)					
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales	Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)		
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation	Boulangerie		Alimentation		Vêtements							(millions de pièces)	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Année 1934															178	412	4.981	12.786		
Année 1935															193	511	4.954	12.938		
1932 3 ^e trimestre															51	81	1.710	3.216		
4 ^e trimestre															70	88	1.374	3.323		
1933 1 ^{er} trimestre															68	91	1.425	3.429		
2 ^e trimestre															43	73	1.342	2.714		
3 ^e trimestre															42	89	1.440	3.161		
4 ^e trimestre															50	103	1.318	3.157		
1934 1 ^{er} trimestre															44	94	1.138	3.152		
2 ^e trimestre															43	101	1.372	3.185		
3 ^e trimestre															42	107	1.320	3.257		
4 ^e trimestre															49	109	1.151	3.191		
1935 1 ^{er} trimestre															41	106	1.085	3.025		
2 ^e trimestre															52	137	1.376	3.324		
3 ^e trimestre															45	132	1.303	3.264		
4 ^e trimestre															54	136	1.190	3.324		
1936 1 ^{er} trimestre															48	134	1.177	3.194		

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1934 Moyenne mensuelle	13.852	850	12.360	32.736	6.168
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.298	27.340	6.760
1935 Mars	13.533	853	13.366	26.223	3.830
Avril	15.278	730	14.464	26.994	3.319
Mai	17.606	772	16.515	30.463	3.026
Juin	14.074	639	13.539	25.868	2.029
Juillet	17.010	680	16.070	32.181	2.490
Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kWh.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464	14.253	335.245
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.412	18.962	16.234	371.333
1935 Février	284	149.195	154.212	16.820	15.955	336.182
Mars	284	154.192	170.541	17.586	15.530	357.849
Avril	283	149.008	171.069	17.742	13.656	351.475
Mai	283	145.828	177.021	18.474	13.411	354.735
Juin	283	139.046	173.474	18.249	12.304	343.073
Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	153.756	174.634	18.540	15.363	362.293
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1934.....	7.034	16.459	23.493
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
1935 Février	608	1.108	1.716
Mars	950	1.622	2.572
Avril	1.630	1.914	3.544
Mai	1.667	1.830	3.497
Juin	1.567	1.548	3.115
Juillet	1.407	1.591	2.998
Août	1.200	1.370	2.570
Septembre	1.092	1.398	2.490
Octobre	1.037	1.572	2.609
Novembre	795	1.191	1.986
Décembre	602	1.150	1.752
1936 Janvier	816	1.235	2.051
Février.....	1.110 (1)	1.482 (1)	2.592 (1)
Mars.....	1.190 (1)	1.797 (1)	2.987 (1)
Avril			

(1) Chiffres incomplets (114 communes sur 115).
(2) Chiffres incomplets (111 communes sur 115).

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Première période	377	241	151	58	55	29	—	54	29
Deuxième période.....	323	206		57	52		—	49	
Troisième période	265	133		57	35		—	18	
Quatrième période	253	178		48	21		19	31	
Total pour l'année	1.218	758		220	163		19	152	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Mai	170.261	169.551	162.511	114.534	17,5	17,1	16,7	12,3	1.279	1.258	21,4	21,8
Juin	165.342	146.581	163.216	104.066	17,1	15,8	16,9	11,2	1.271	1.111	21,3	19,3
Juillet	187.979	138.376	175.974	109.049	17,4	15,1	18,2	11,9	1.223	1.046	20,8	17,5
Août	164.969	136.139	169.255	106.627	17,1	14,9	17,5	11,7	1.325	1.129	23,5	19,6
Septembre	173.118	136.726	156.408	109.125	18,0	14,9	16,2	11,9	1.324	1.026	23,0	17,1
Octobre	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7
Novembre	193.212	143.407	150.997	93.012	20,2	15,9	15,7	10,3	1.202	1.084	25,0	18,8
Décembre.....	212.713	162.166	167.562	102.174	22,2	17,9	17,5	11,3	1.484	1.134	25,6	20,2
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9
Février	220.777	168.016	157.160	101.038	23,4	18,6	16,7	11,2	1.707	1.354	28,4	22,6
Mars.....	206.511	138.962	148.408	93.574	21,8	15,6	15,7	10,5	1.628	1.115	27,1	18,6
Avril	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).
Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Janvier	—		—	24	—	198.678	—	42.441	—	21.467	—	28.394	—	39.290	—	37.423	—	19.901	—	3.728	—	1.281
Février	—	—	24	—	209.276	—	46.432	—	22.976	—	29.908	—	42.120	—	37.933	—	19.758	—	4.107	—	1.328	—	4.714
Mars	—	—	30	163.610	170.759	38.792	39.537	17.966	18.680	22.449	23.678	33.012	35.463	29.439	29.993	14.616	15.981	2.889	2.899	959	959	3.488	3.569
Avril	—	—	23	148.222	155.322	35.541	36.235	15.743	16.433	19.645	20.849	30.902	33.420	26.975	27.493	13.033	14.407	2.512	2.521	731	731	3.138	3.233
Mai	—	—	23	143.029	151.809	34.452	35.281	15.231	15.984	18.481	19.816	30.198	33.697	26.141	26.722	12.611	14.268	2.365	2.377	609	609	2.941	3.055
1936 Avril	6	11	6	151.077	158.478	36.054	36.804	16.283	17.022	20.085	21.272	31.397	34.046	27.386	27.926	13.380	14.818	2.666	2.674	711	711	3.115	3.205
	13	18	5	147.951	155.085	35.439	36.146	15.700	16.349	19.568	20.819	30.866	33.377	26.763	27.288	13.228	14.619	2.556	2.564	757	757	3.074	3.166
	20	25	6	148.167	155.043	36.057	36.676	15.471	16.149	19.628	20.813	30.755	33.171	27.031	27.561	12.841	14.178	2.466	2.477	750	750	3.168	3.268
	27	2	6	145.683	152.641	34.614	35.302	15.519	16.207	19.298	20.484	30.589	33.078	26.718	27.187	12.683	14.015	2.360	2.368	708	708	3.194	3.292
Mai	4	9	6	149.035	157.547	36.637	37.444	15.683	16.394	19.900	21.106	30.588	34.087	26.974	27.553	12.953	14.535	2.433	2.444	648	648	3.219	3.336
	11	16	6	146.333	155.088	35.066	35.911	15.608	16.360	19.244	20.656	30.786	34.149	26.936	27.549	12.698	14.353	2.410	2.421	611	611	2.964	3.078
	18	23	5	140.705	149.832	33.418	34.252	15.144	15.880	18.124	19.520	30.173	33.879	25.353	25.939	12.737	14.484	2.343	2.356	596	596	2.817	2.926
	25	30	6	136.054	144.769	32.688	33.516	14.491	15.302	16.657	17.983	29.244	32.673	25.299	25.845	12.057	13.701	2.275	2.288	581	581	2.762	2.880
Juin	1	6	6	134.630	143.248	32.326	33.145	14.056	14.809	17.000	18.291	28.975	32.546	24.476	25.034	12.120	13.622	2.248	2.260	594	594	2.835	2.947

Journées de chômage constatées hebdomadairement.
(Dimanches non compris.)
(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Mars	—		—	30	4.772	4.974	1.146	1.167	525	544	656	689	957	1.027	837	852	433	474	86	86	28	28
Avril	—	—	23	3.328	3.486	796	812	351	365	442	469	697	753	598	610	298	328	58	58	16	16	72	74
Mai	—	—	23	3.225	3.420	776	795	341	357	409	439	683	762	589	602	292	329	54	55	14	14	67	68
1936 Avril	6	11	6	883	925	210	214	94	98	118	125	184	199	158	161	80	89	16	16	4	4	19	19
	13	18	5	721	755	173	176	76	79	95	101	150	162	129	132	66	72	13	13	4	4	15	16
	20	25	6	870	911	210	215	90	93	116	123	183	197	157	160	76	84	15	15	4	4	19	20
	27	2	6	854	895	203	207	91	95	113	120	180	195	154	157	76	83	14	14	4	4	19	20
Mai	4	9	6	875	926	215	220	92	96	112	120	180	200	158	162	81	90	14	15	4	4	19	19
	11	16	6	859	909	205	210	91	96	112	121	182	202	157	160	76	85	14	14	4	4	18	18
	18	23	5	690	734	164	168	73	76	88	94	148	167	125	128	63	72	12	12	3	3	14	14
	25	30	6	801	851	192	197	85	89	97	104	173	193	149	152	72	82	14	14	3	3	16	17
Juin	1	6	6	649	690	150	154	69	73	82	88	140	156	122	125	58	65	11	11	3	3	14	15

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,0	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1935 Mars	49,4	109,3	3,7	162,5	179,2	— 16,7	110,32
Avril	58,2	113,2	3,8	175,2	175,1	0,1	99,99
Mai	57,0	120,8	3,2	181,0	177,3	3,7	97,95
Juin	69,8	110,7	3,5	184,0	173,1	10,9	94,04
Juillet	78,9	111,7	4,5	195,1	178,4	16,7	91,45
Août	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,6	108,87
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	— 1,5	100,82
Mai (chiffres provisoires)	61,2	119,3	3,4	183,9	186,9	— 3,0	101,63

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.				VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.				Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.							Service Interne belge	Service International	Transit	Total
	A	B	C	A + C							
1934 Moyenne mensuelle	352.943	102.457	86.401	439.344	13.991	391	4.684	156	141	77	374
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701	14.483	430	4.889	170	154	72	396
1935 Mars	350.455	101.175	80.546	431.001	13.169	357	4.544	160	132	71	363
Avril	361.068	103.472	81.567	442.635	14.347	411	4.711	169	143	72	384
Mai	363.876	117.150	88.213	472.089	14.382	416	5.040	186	156	77	419
Juin	358.117	111.237	83.418	441.535	14.281	462	4.726	165	151	74	390
Juillet	372.309	103.076	80.454	452.763	15.422	516	4.716	161	152	65	378
Août	377.744	106.521	94.188	471.932	15.930	574	5.022	173	166	69	408
Septembre	385.125	123.784	95.136	480.261	15.831	497	5.251	185	161	66	412
Octobre	459.944	142.492	94.446	554.390	15.237	429	5.928	208	181	78	467
Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485	13.885	381	5.395	186	164	73	423
Décembre	386.141	134.921	84.131	470.272	14.757	409	5.055	174	186	78	438
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087	15.222	426	5.154	184	186	62	432
Février	372.486	122.303	80.782	453.268	13.614	372	4.920	179	164	69	412
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299	15.280	441	5.563	204	183	69	456
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Mai	386.853	115.489	87.659	474.512							

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).
A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1933 Mars	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.851
Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.982	316	447	441	637	64	185	53	295	4.696
Décembre	437	2.425	330	475	311	288	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	293	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.503

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	289	595	12	89	25	222	2.949
1935 Février	143	1.329	6	102	184	306	7	76	25	189	2.372
Mars	173	1.378	7	110	248	453	6	114	24	241	2.759
Avril	160	1.396	6	153	308	512	8	96	25	226	2.890
Mai	140	1.534	20	161	327	572	8	73	30	217	3.082
Juin	116	1.409	10	143	309	523	7	63	25	207	2.817
Juillet	143	1.314	9	151	301	595	9	73	25	217	2.827
Août	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre	172	1.507	11	139	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	233	534	9	83	27	235	3.697
Novembre	730	1.456	10	120	226	481	8	60	24	251	3.346
Décembre	203	1.531	12	153	221	409	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier	167	1.676	13	166	281	403	8	93	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	232	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1934 Moyenne mensuelle	859	1.711	889	710	150	850	3.764	1.232	372	3.614	1.157	249
1935 Moyenne mensuelle	927	1.836	926	780	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1935 Mars	866	1.740	760	746	110	768	3.711	1.200	327	3.604	1.117	179
Avril	843	1.710	732	732	112	897	3.468	1.127	349	3.302	1.685	223
Mai	979	1.865	828	814	129	955	3.889	1.262	420	3.703	1.243	196
Juin	935	1.788	879	767	174	1.002	3.667	1.215	423	3.616	1.150	225
Juillet	942	1.866	1.125	801	159	1.108	3.939	1.250	453	3.828	1.287	397
Août	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.788	1.236	261
Septembre	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril	983	1.951	1.025	852	156	2.079	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112		840	164		3.886	1.325		3.757	1.280	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1934 Moyenne mensuelle	37	22	137	59	161	171	197	161	172	84	121	109
1935 Moyenne mensuelle	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1935 Mars	25	18	73	52	168	165	113	169	162	85	121	105
Avril	26	19	76	55	132	127	173	138	139	48	115	117
Mai	20	14	57	38	134	146	172	123	134	53	151	137
Juin	19	14	56	40	146	170	192	145	171	70	105	132
Juillet	20	14	58	41	133	150	191	139	153	54	102	112
Août	19	14	58	43	156	178	153	166	182	56	104	124
Septembre	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre	15	11	49	37	144	160	168	149	167	71	126	125
Novembre	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	126
Mai	9	7	36	28	174	183		175	182			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES		SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)		
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)
1934 Moyen. m..	97	120	43	19	15	4	74	40	32	73	40	39	427
1935 Moyen. m..	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1935 Mars	118	125	38	23	17	2	75	39	20	75	38	45	440
Avril	96	104	30	18	18	1	63	27	14	67	30	29	427
Mai	109	115	22	19	18	3	70	35	21	71	33	19	453
Juin	122	143	19	22	16	6	78	34	20	75	30	29	447
Juillet	182	240	28	26	18	1	81	35	22	87	39	34	465
Août	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre	144	170	45	31	14	2	76	36	18	75	38	45	460
Octobre	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	406
Novembre	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123					77	33	17	71	31	42	489

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)	
									(1)	(1)
1934 Moyenne mensuelle	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46	
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73	
1935 Mars	38	325	25.052	100	17.868	20	250	547	65	
Avril	38	336	32.975	106	25.529	20	250	1.147	130	
Mai	38	351	38.507	170	29.940	21	250	1.837	112	
Juin	38	323	24.930	157	18.519	19	250	1.192	97	
Juillet	38	338	22.082	104	16.073	21	250	664	66	
Août	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56	
Septembre	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47	
Octobre	38	335	21.582	160	15.420	23	250	707	57	
Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97	
Décembre	38	324	23.950	155	17.553	20	250	723	65	
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89	
Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143	
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112	
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73	
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	280	635	76	

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CREDITS		Débits		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.635	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1935 Mars	354.839	2.572	3.570	8.459	3.491	8.478	23.999	87,9
Avril	356.222	2.729	4.085	9.286	3.945	9.283	26.600	87,6
Mai	357.498	2.782	4.153	9.876	4.159	9.867	28.054	88,3
Juin	358.264	2.816	3.584	8.887	3.603	8.891	24.965	87,8
Juillet	359.639	2.799	3.865	9.237	3.850	9.215	26.167	87,0
Août	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre	365.923	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.346	88,6
1936 Janvier	371.773	3.178	4.584	11.151	4.587	11.136	31.439	88,3
Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,6
Mars	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1934	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
Année 1935	2.705.596	2.863.003	— 157.407	10.584.394	
1935 Mars	155.721	386.236	— 230.515	10.239.509	
Avril	196.020	413.048	— 217.028	10.022.481	
Mai	269.449	245.793	23.656	10.046.133	
Juin	248.201	194.213	53.988	10.100.121	
Juillet	264.511	191.103	73.408	10.173.529	
Août	224.386	194.625	29.761	10.203.290	
Septembre	186.235	192.086	— 5.851	10.197.439	
Octobre	214.062	218.643	— 4.585	10.192.854	
Novembre	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre	244.718	200.858	43.860	10.584.394	
1936 Janvier	342.616	187.043	155.573	10.739.967	
Février	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars	182.559 (3)	289.061 (3)	— 106.502 (3)	10.666.829 (3)	
Avril	233.098 (3)	187.880 (3)	45.218 (3)	10.712.047 (3)	
Mai	247.668 (3)	205.051 (3)	42.617 (3)	10.754.664 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1934 et 1935 et celui de décembre 1935 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	20-6-1935	20-5-1936	28-5-1936	4-6-1936	11-6-1936	18-6-1936
Encaisse :							
Or	306.377	18.047.163	17.723.753	17.985.099	18.212.511	18.489.769	18.642.829
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	7.393.895	6.509.856	6.614.822	6.685.438	6.819.860	6.894.819
Avances sur fonds publics	57.901	564.575	381.341	394.490	426.110	408.950	401.121
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	829.349	798.981	798.981	798.981	798.981	798.981
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	20.220.780	21.294.370	21.418.356	21.533.357	21.635.145	21.627.557
Comptes courants particuliers	88.333	6.849.603	4.449.812	4.713.683	4.897.320	5.254.756	5.454.942
Compte courant du Trésor	14.541	221.131	144.319	131.591	153.668	89.747	133.087
Total des engagements à vue...	1.152.636	27.291.514	25.888.501	26.263.630	26.584.345	26.979.648	27.215.586
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	66,13 %	68,46 %	68,48 %	68,51 %	68,53 %	68,50 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
Année 1934	1.025.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
1935 Mars	104.708	7.915	7,56	1.078.689	14.367	1,33
Avril	131.198	7.975	6,08	1.257.989	13.894	1,10
Mai	111.605	6.267	5,62	1.028.989	10.860	1,06
Juin	90.287	4.906	5,43	990.993	7.507	0,76
Juillet	72.866	3.862	5,31	533.325	5.266	0,99
Août	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre	63.349	4.262	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.153	1,62

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-3-1935	31-10-1935	30-11-1935	31-12-1935	31-1-1936	29-2-1936	31-3-1936
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	61.794	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger	28.768	—	30.162	30.162	45.035	45.035	50.035	45.035
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	333.305	300.033	263.841	265.288	298.922	315.873	275.925
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	93.407	147.766	161.703	150.250	120.539	120.241	118.377
Débiteurs (1)	163.234	34.696	140.049	171.646	164.538	177.102	172.592	174.109
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	119.121	223.168	224.951	252.119	263.854	262.691	257.499
Créditeurs :								
à vue	222.030	379.238	379.056	380.558	377.881	388.458	423.903	401.458
à terme	68.465	68.977	87.069	87.170	76.489	76.053	75.566	63.358
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	51,88 %	51,97 %	51,56 %	51,90 %	49,60 %	51,72 %	50,82 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. o.		depuis le	P. o.
Allemagne	21 septembre 1932	4,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	7 avril 1936	3,285
Danemark	22 août 1935	3,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	20 octobre 1935	5,—	Lithuanie	1 ^{er} janvier 1934	6,—
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	24 mai 1933	3,50
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	11 mai 1936	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France	24 juin 1936	5,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	3 mai 1935	2,50
Grèce	14 octobre 1933	7,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	24 juin 1936	4,—	Yougoslavie	1 ^{er} février 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 30 avril 1936		Au 31 mai 1936			Au 30 avril 1936		Au 31 mai 1936	
		%		%			%		%
I. Or en lingots.....	23.200	3,5	32.292	4,9	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune.....	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques.....	9.538	1,5	7.764	1,2	Actions libérées de 25 p. c.....	125.000	19,2	125.000	19,0
III. Fonds à vue placés à intérêts.....	14.094	2,1	15.308	2,3	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale.....	3.324		3.784	
1° Effets de commerce et acceptations de banque.....	137.125	21,0	154.212	23,5	2° Fonds de réserve de dividendes.....	5.845		6.092	
2° Bons du Trésor.....	188.792	29,0	176.390	26,9	3° Fonds de réserve générale.....	11.690		12.183	
V. Fonds à terme placés à intérêts :	325.917		330.602			20.859	3,2	22.059	3,4
A trois mois au maximum.....	38.952	6,0	33.994	5,2	III. Engagements à long terme :				
VI. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités.....	154.764	23,7	154.905	23,6
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand.....	77.382	11,9	77.453	11,8
a) Bons du Trésor.....	27.158	4,2	28.944	4,4	3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	2.030	0,3	2.030	0,3
b) Placements divers.....	61.993	9,5	41.482	6,3	4° Fonds de garantie du gouvern. français	61.930	9,5	61.930	9,4
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
a) Bons du Trésor.....	21.385	3,3	29.365	4,5	1° Banques centrales pour leur compte :				
b) Placements divers.....	63.683	9,8	84.964	12,9	a) A trois mois au maximum.....	108.075	16,6	113.615	17,3
3° A plus de 6 mois d'échéance :					b) A vue.....	23.606	3,6	24.095	3,7
a) Bons du Trésor.....	51.583	7,9	41.388	6,3	2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :				
b) Placements divers.....	1.694	0,2	1.765	0,3	a) A 3 mois au maximum.....	2.989	0,4	2.993	0,5
VII. Autres actifs :					b) A vue.....	7.679	1,2	5.435	0,8
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés (comme ci-contre).....	6.213	1,0	1.330	0,2	3° Autres déposants :				
2° Autres postes.....	6.566	1,0	7.045	1,1	a) A 3 mois au maximum.....	684	0,1	333	0,1
	12.779		8.375		b) A vue.....	522	0,1	120	0,0
TOTAUX....	651.976	100,-	656.243	100,-	V. Dépôts à vue (or).....	1.206		453	
						19.309	2,9	24.111	3,7
					VI. Bénéfices à répartir le 1^{er} juillet 1936 :				
					1° Dividende payable aux actionnaires, au taux de 6 % par an.....			7.500	
					2° Participation des déposants à long terme d'après l'article 53 (e) des Statuts.....			494	
					VII. Divers :				
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés.....	6.265	1,0	1.334	0,2
					2° Autres postes.....	40.882	6,3	32.836	5,0
						47.147		34.170	
					TOTAUX....	651.976	100,-	656.243	100,-

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1934 Moyenne annuelle .	78.981.632	12.789	4.110.845	226.413	932.796	3.089.238	81.052.542	18.523.919	79,28
1935 Moyenne annuelle .	74.976.582	35.968	6.033.004	219.449	1.166.196	3.199.724	82.119.096	15.632.436	76,70
1935 Avril 5	81.985.654	8.762	3.675.193	220.659	1.027.538	3.169.247	83.307.935	18.749.257	80,33
Mai 10	80.283.158	9.732	3.531.987	221.015	1.031.482	3.112.162	82.651.517	17.575.196	80,10
Juin 7	70.725.183	72.893	7.885.179	222.788	1.194.762	3.339.933	82.124.920	14.048.247	73,54
Juillet 5	71.272.419	7.875	6.779.903	224.039	1.226.715	3.356.561	82.198.666	13.343.274	74,60
Août 9	71.582.692	7.733	6.414.634	221.374	1.195.477	3.199.362	81.489.507	13.672.282	75,22
Septembre 6	72.056.934	7.800	6.666.899	220.961	1.211.290	3.199.741	81.993.635	13.607.019	75,37
Octobre 4	72.093.149	22.762	7.474.501	216.630	1.195.304	3.198.013	83.337.486	13.060.610	74,79
Novembre 8	71.322.732	8.176	7.610.200	212.815	1.239.298	3.248.373	82.545.430	13.318.938	74,40
Décembre 6	65.904.918	17.217	9.878.275	213.165	1.289.963	3.392.125	81.689.278	11.637.605	70,62
1936 Janvier 10	66.267.831	10.493	8.459.170	207.238	1.483.762	3.375.400	81.260.372	11.400.430	71,52
Février 7	64.974.790	219.648	9.068.454	203.101	1.306.423	3.330.552	80.617.340	11.117.202	70,83
Mars 6	65.945.601	16.269	9.088.414	191.457	1.218.711	3.311.223	80.997.654	11.120.460	71,59
Avril 10	62.972.020	5.541	13.374.331	183.195	1.325.728	3.410.955	83.841.285	10.104.352	67,03
Mai 5	58.029.973	277.619	16.914.707	173.475	1.253.295	3.503.120	83.988.285	9.107.730	62,33
Juin 8	55.521.431	591.146	19.340.634	14.565	1.464.227	3.527.094	84.962.305	8.065.018	59,68

Taux d'escompte } actuel : 5 %, depuis le 24 juin 1936.
précédent : 6 %, depuis le 7 mai 1936.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1934 Moyenne annuelle .	869.170	27.541	1.178	148.596	765	901.352	163.017	181	81,65
1935 Moyenne annuelle .	688.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.505	100	75,91
1935 Avril 8	694.096	36.187	376	194.933	—	871.566	75.680	106	73,27
Mai 6	665.768	43.836	806	199.699	—	868.135	64.087	99	71,41
Juin 3	642.130	38.651	786	197.651	—	858.925	44.541	62	71,07
Juillet 8	702.794	26.151	786	141.463	—	830.187	62.321	110	78,74
Août 5	605.222	43.785	356	186.189	228	818.798	37.386	13	70,69
Septembre 9	621.538	47.120	356	143.605	6.964	803.647	36.219	31	74,01
Octobre 7	576.064	56.392	1.074	170.570	15.000	805.778	34.029	61	68,60
Novembre 4	626.598	47.762	1.074	151.488	5.204	815.909	36.123	167	73,53
Décembre 9	650.160	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27
1936 Janvier 6	670.544	30.171	1.618	141.423	—	796.224	65.679	69	77,79
Février 10	691.697	29.446	1.618	130.275	—	755.470	113.695	14	79,58
Mars 9	699.949	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74
Avril 6	732.073	24.485	1.078	127.427	—	782.016	122.239	27	80,72
Mai 4	729.144	25.345	1.078	141.044	—	799.052	118.813	61	79,43
Juin 8	618.502	50.172	1.078	136.566	—	766.248	61.605	75	74,70

Taux d'escompte } actuel : 4 %, depuis le 24 juin 1936,
précédents : 4,5 %, depuis le 4 juin 1936.
3,5 %, " 30 mai 1936.
2,5 %, " 4 février 1936.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1934 Moyenne annuelle .	191.488	744	81.125	7.847	11.132	100.104	378.789	155.650	47,1
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1935 Avril 10	192.556	534	88.476	6.346	10.231	105.053	388.308	152.169	42,5
Mai 8	192.639	607	92.476	5.799	10.295	108.570	394.249	149.820	39,3
Juin 5	192.664	791	89.976	5.380	11.226	106.582	395.891	146.313	39,3
Juillet 10	192.717	555	95.801	10.373	12.582	118.756	400.652	153.320	34,3
Août 7	192.774	570	87.201	14.078	13.115	114.394	411.836	137.748	30,1
Septembre 4	193.355	760	83.415	14.080	12.841	110.336	401.622	144.569	36,3
Octobre 9	193.673	791	85.495	17.619	11.848	114.962	402.116	149.655	34,9
Novembre 6	195.483	925	87.215	10.986	12.493	110.694	402.158	147.209	36,8
Décembre 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1
1936 Janvier 8	200.161	657	84.390	21.260	13.057	118.707	405.558	155.884	35,4
Février 5	200.628	659	79.415	14.440	13.855	107.710	399.833	150.891	40,6
Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4
Avril 8	201.150	800	93.862	9.773	13.692	117.327	421.416	140.187	28,9
Mai 6	203.660	800	88.798	9.448	11.852	110.098	422.641	134.179	31,1
Juin 10	208.497	903	97.768	6.166	14.571	118.505	433.004	137.045	26,5

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Valeurs servant de couverture addition-nelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1935 Moyenne annuelle.....	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1935 Avril 6	80.854	4.307	107.930	410.582	3.599.023	48.558	6.630	3.528.874	843.371	1,95
Mai 7	82.200	4.048	160.103	357.512	3.689.922	75.608	3.190	3.566.619	912.750	1,93
Juin 7	83.104	4.021	127.445	337.267	3.697.626	47.112	10.590	3.732.281	735.113	1,95
Juillet 6	85.824	4.006	143.110	335.668	3.669.107	45.113	220	3.740.490	717.765	2,01
Août 6	104.636	5.296	183.434	337.737	3.640.410	38.469	5.760	3.740.266	730.790	2,46
Septembre 7	94.799	5.344	148.842	340.790	3.746.090	38.429	48.490	3.881.445	695.558	2,18
Octobre 7	94.308	4.499	134.048	347.184	3.964.509	40.833	6.830	4.004.691	690.172	2,10
Novembre 7	87.798	5.444	175.351	345.287	3.911.443	42.330	770	3.979.669	692.116	2,—
Décembre 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96
1936 Janvier 7	82.527	5.101	220.391	348.693	3.891.596	44.211	4.350	4.006.804	716.857	1,85
Février 7	76.595	5.236	207.224	349.214	3.749.455	53.890	2.640	3.920.347	610.299	1,81
Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.888.116	611.229	1,68
Avril 7	66.809	5.495	166.665	326.777	4.180.243	50.442	800	4.138.955	698.961	1,49
Mai 7	70.960	5.338	190.007	228.845	4.246.764	53.032	12.410	4.147.078	685.852	1,58
Juin 6	70.162	5.349	171.943	219.323	4.327.698	44.457	2.060	4.176.407	693.154	1,55

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse-or	Disponibilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantissements	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	1.787.692	12.984	38.702	75.892	9.569	1.352.984	568.438	93,71
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.286.288	393.026	87,22
1935 Avril..... 6	1.594.553	5.584	32.536	73.381	6.440	1.325.571	388.044	93,38
Mai..... 7	1.342.838	3.299	119.070	76.356	31.921	1.287.216	292.389	85,22
Juin..... 7	1.162.486	10.619	171.037	114.732	30.392	1.269.396	247.137	77,35
Juillet..... 6	1.220.854	11.193	149.736	114.015	51.341	1.273.602	323.438	77,14
Août..... 7	1.300.923	11.511	105.418	93.511	19.190	1.251.267	313.973	83,85
Septembre..... 7	1.372.248	9.303	102.813	88.375	16.654	1.261.666	355.410	85,43
Octobre..... 7	1.375.509	21.886	92.151	102.417	7.189	1.296.126	334.218	85,71
Novembre..... 7	1.387.369	22.038	77.333	103.741	8.186	1.294.762	339.335	86,25
Décembre..... 7	1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10
1936 Janvier..... 7	1.388.810	8.209	133.730	108.632	11.703	1.296.310	400.831	82,32
Février..... 7	1.388.870	14.642	129.007	77.725	7.741	1.242.962	416.871	84,66
Mars..... 7	1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78
Avril..... 7	1.509.451	4.010	69.968	70.238	16.219	1.289.050	418.348	88,64
Mai..... 7	1.516.430	1.976	67.089	65.395	14.451	1.280.150	413.508	89,65
Juin..... 6	1.425.791	3.344	77.851	67.544	11.106	1.265.511	343.691	88,81

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 3 mai 1935.
précédent : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse-or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	488.842	51.672	618.677	58.970	932.512	235.049	41,87
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1935 Avril..... 10	507.695	14.842	617.102	55.046	942.862	210.592	44,02
Mai..... 10	509.056	17.673	611.814	47.285	931.205	244.879	43,28
Juin..... 10	509.379	16.534	634.971	54.693	946.687	209.848	44,04
Juillet..... 10	510.698	17.067	644.120	48.300	931.723	212.753	44,62
Août..... 10	511.166	11.844	629.753	60.339	929.933	209.157	44,87
Septembre..... 10	511.600	8.418	649.159	53.320	956.094	194.736	44,45
Octobre..... 10	466.591	26.016	683.750	66.081	989.480	154.134	40,80
Novembre..... 10	446.506	21.549	714.665	67.692	1.000.392	162.703	38,89
Décembre..... 10	442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73
1936 Janvier..... 10	444.464	25.908	669.727	87.935	957.222	224.217	37,62
Février..... 10	444.782	18.864	603.481	96.317	947.383	196.593	38,88
Mars..... 10	445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,89
Avril..... 10	426.878	17.113	618.195	76.159	971.592	165.971	37,53
Mai..... 10	381.395	15.647	651.786	99.864	1.010.149	166.623	32,41
Juin..... 10	374.838	5.579	653.776	118.254	1.017.273	153.094	32,03

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1934 Moyenne annuelle.....	4.612.608	226.183	35.982	24.832	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1935 Moyenne annuelle.....	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1935 Janvier9	5.181.136	287.644	6.994	5.611	2.430.254	3.136.987	4.556.522	71,1
Février6	5.461.660	270.330	6.428	5.503	2.430.221	3.101.685	4.844.189	72,1
Mars6	5.572.037	247.266	6.108	5.506	2.430.486	3.159.989	4.880.023	72,4
Avril3	5.611.346	236.131	6.391	5.304	2.430.819	3.174.531	4.897.068	72,4
Mai8	5.785.880	237.661	5.960	4.698	2.430.245	3.160.066	5.085.913	73,0
Juin5	5.931.547	222.982	8.083	4.700	2.430.206	3.182.049	5.206.147	73,4
Juillet3	6.249.102	216.175	8.371	4.687	2.430.759	3.299.860	5.393.593	74,4
Août7	6.310.203	238.926	6.300	4.685	2.430.332	3.303.113	5.480.928	74,6
Septembre4	6.501.681	206.401	10.708	4.685	2.430.213	3.413.933	5.524.355	75,0
Octobre9	6.744.906	207.251	9.587	4.686	2.430.209	3.498.789	5.703.019	75,6
Novembre6	7.082.526	223.634	6.801	4.676	2.430.172	3.563.254	5.967.179	76,7
Décembre4	7.427.875	225.445	5.368	4.675	2.430.181	3.648.243	6.231.231	77,5
1936 Janvier8	7.570.043	303.647	5.381	4.656	2.430.239	3.655.764	6.470.620	77,8
Février5	7.680.496	339.200	9.618	4.671	2.430.292	3.640.094	6.632.662	78,1
Mars4	7.684.230	338.513	5.712	4.673	2.430.839	3.735.066	6.514.007	78,3
Avril8	7.679.078	336.358	5.502	4.688	2.430.252	3.781.039	6.471.277	78,2
Mai6	7.716.714	322.087	4.584	4.676	2.430.336	3.778.880	6.499.045	78,2
Juin (*).....10	7.939.040				2.430.250	3.785.980	6.655.420	79,0

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York }
 actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
 précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.



**13913. Anc. Et. d'Imp. TH. DEWARICHET,
J., M., G. et L. Dewarichet, Frères et Sœurs
Soc. en nom collectif
16, Rue du Bois-Sauvage, BRUXELLES**